

MUNICIPALES : DES GAGNANTS, DES PERDANTS ET DES ENSEIGNEMENTS LOCAUX

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

08/04/2026

Si chacune des forces politiques a déclaré avoir tiré son épingle du jeu du scrutin municipal, Émeric Bréhier¹ et Sébastien Roy, respectivement directeur et membre de l'Observatoire de la politique de la Fondation, décryptent les résultats et en tirent plusieurs enseignements. Pour les auteurs, outre celui de l'affaissement de la participation électorale, des élections intercommunales à venir, et plus encore des sénatoriales, les appareils partisans seraient bien inspirés de ne pas tirer pour autant trop de conclusions au niveau national de ces élections locales.

Les élections municipales ont donc rendu leur verdict. Reste à savoir si de celles-ci, on peut tirer quelques conclusions – nous y viendrons. À l'issue de ce long périple électoral percuté par des actualités internationales guerrières, la France dispose donc de l'ensemble des élus dans la quasi-totalité de son maillage municipal. Dans quelques jours, de ces élections émergeront également les nouveaux équilibres au sein de l'ensemble des établissements publics locaux de coopération intercommunale (EPCI) – mais aussi, pour une grande part, du collège électoral pour les prochaines élections sénatoriales dans la moitié des départements en septembre prochain.

L'abstention, toujours plus haute

Le premier constat à avancer pour ces élections municipales concerne, bien entendu, la participation. Au premier tour, toutes strates de villes confondues, celle-ci s'est établie à 57,1%, c'est-à-dire beaucoup moins que douze ans plus tôt, dès lors que l'on considère assez logiquement comme exceptionnelles les municipales de 2020, avec une chute de plus de 6 points (63,55%), après un effritement alors de 2 points par rapport à 2008 (65,11%). Au soir du 15 mars 2026, un second tour n'était nécessaire que pour 1526 communes de droit commun, soit 0,8% des

communes de moins de 1000 habitants, près de 60% de celles de plus de 30 000 habitants et plus de 90% des villes comptant plus de 100 000 habitants². La participation est demeurée stable au second tour, avec 57,03% contre 62,13% en 2014 et 65,24% en 2008. Rappelons bien sûr que ces chiffres ne sont calculés que sur la part de la population française toujours appelée aux urnes. Nous avons donc assisté à la poursuite de l'effritement de la participation électorale de nos concitoyens pour l'élection qui, à entendre beaucoup, est leur préférée. Il y a là bien évidemment des signes inquiétants sur la désaffection démocratique, même si ce constat sévère doit être relativisé dans la mesure où, dans de très nombreuses communes, nous n'avions guère de choix puisque seule une liste se présentait à nos suffrages. Près de 70% des communes n'ont ainsi connu aucune compétition électorale.

À cet égard, relevons que la modification du mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants n'a pas conduit à une absence de candidatures puisque, selon les services du ministère de l'Intérieur, seules 68 d'entre elles n'ont pas eu de candidatures. Quant au fait qu'il n'y ait qu'une seule liste dans les communes, cela ne constitue pas un élément fondamentalement nouveau tant l'on sait que, dans de nombreuses communes, l'enjeu de la constitution des listes est bien d'abord et avant tout de rassembler les bonnes volontés locales en faisant fi des éventuelles différences d'opinion, voire de positionnement politique, des candidats. Évidemment, les parlementaires opposés dès le départ à cette modification législative y voient la confirmation de leurs craintes, lorsque leurs promoteurs mettent en avant le fait que cette tendance existait préalablement et qu'au final cette évolution ne faisait que de systématiser cet état de fait³.

On relèvera ici d'ailleurs que, dans les communes de moins de 1000 habitants où plusieurs listes s'affrontaient, les taux de participation y ont dépassé les 75% alors que, globalement, dans les villes de plus de 3500 habitants, les taux d'abstention y ont atteint plus de 45%, et même près de 50% pour les villes de plus de 50 000 habitants. Réalité bien connue de chacune et chacun : en moyenne plus la taille de la ville est importante, moins la participation l'est.

Concernant notre échantillon qui, comme d'ordinaire, concerne les communes de plus de 10 000 habitants⁴, relevons qu'il y a eu 31 listes uniques dont quelques-unes de plus de 20 000 habitants comme Beaupréau-en-Mauges en Maine-et-Loire, Torcy en Seine-et-Marne, Mandelieu-la-Napoule dans les Alpes-Maritimes. Par ailleurs, nous avons relevé 193 duels, dont 85 gauche/droite, 22 duels droite/droite, 9 extrême droite/droite, 11 opposant l'extrême droite à la gauche, 17 entre le centre et la droite, 29 entre la gauche et le centre et 20 duels entre des listes rattachées à la gauche.

Avant d'en venir à d'éventuelles considérations générales en conclusion de cette note, il est impératif de passer en revue les conséquences pour chacune des forces politiques qui ont été

présentes à l'occasion de ces élections municipales. Bien entendu, chacune d'entre elles a prétendu le soir du 22 mars 2026 avoir, sinon remporté le scrutin, marqué des points – évidemment avec plus ou moins de vigueur, tant, par exemple, cela était délicat à justifier pour les Écologistes.

La France insoumise : des conquêtes ne font pas une victoire

L'une des formations politiques pour laquelle l'appréciation est la plus difficile à porter est bien La France insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon. À l'évidence, à l'inverse des municipales de 2020, cette fois-ci, l'ensemble des forces intellectuelles, militantes et de l'appareil ont été investies dans cette bataille municipale. Ce n'était sans doute pas la mère des batailles, mais c'en était une tout de même.

On l'a d'abord vu à l'occasion de la publication de la plateforme du mouvement, lors du lancement national des campagnes, avec la théorisation du « communalisme municipal » qui constitue une véritable preuve de l'envie de construire une offre politique globale trouvant de possibles incarnations locales. C'est un effort qui mérite d'être souligné tant il démontre la volonté de construire un cadre doctrinal permettant de donner à l'ensemble des candidatures issues de ou soutenues par LFI une ossature commune. À certains égards, cela n'est pas sans rappeler les efforts similaires qu'en son temps le Parti socialiste avait déployés lorsqu'il s'efforçait d'étendre son réseau d'élus locaux, et singulièrement à l'occasion des municipales de 1977. Une offre intellectuelle donc.

Mais aussi une offre militante en présentant, seule ou en alliance, un nombre de listes sans commune mesure avec les dernières municipales. Il s'agissait là de s'appuyer sur les résultats nationalement satisfaisants – et dans certaines communes excellents – des dernières élections européennes. C'étaient ainsi plus d'une cinquantaine de villes de plus de 10 000 habitants qui pouvaient fort légitimement constituer des objectifs pour l'organisation de l'ancien sénateur socialiste de l'Essonne. Avec près de 270 villes, l'effort fut réel. Même si la répartition de ces listes montre bien les faiblesses auxquelles doit encore face la direction nationale de LFI⁵. À cette aune, le fait que nombre de députés élus – ou réélus – en juillet 2024 participaient à la bataille électorale constituait indéniablement un signal fort de cet intérêt nouveau. Parmi d'autres, François Piquemal à Toulouse, Nathalie Oziol à Montpellier, Danièle Obono dans le 18^e arrondissement de Paris, Marie Mesmeur à Rennes, Marianne Maximi à Clermont-Ferrand, Damien Maudet à Limoges, Abdelkader Lahmar à Vaulx-en-Velin, David Guiraud à Roubaix, Aly Diouara à la Courneuve, Sébastien Delogu à Marseille, Idir Boumertit à Vénissieux, Ugo Bernaclis à Villeneuve-d'Ascq, ou encore Farida Amrani à Évry-Courcouronnes. Le signal était clair : on ne jouait pas pour perdre, et on se donnait les moyens de la crédibilité en envoyant une part non négligeable de ses parlementaires à l'assaut des

villes.

Impression encore renforcée lorsque l'on se souvient du nombre de meetings organisés sur l'ensemble du premier tour en présence des principaux dirigeants du mouvement, donc de l'appareil, et au premier rang desquels Jean-Luc Mélenchon lui-même. Il ne manquait plus que des réunions avec un hologramme pour se croire à une élection présidentielle !

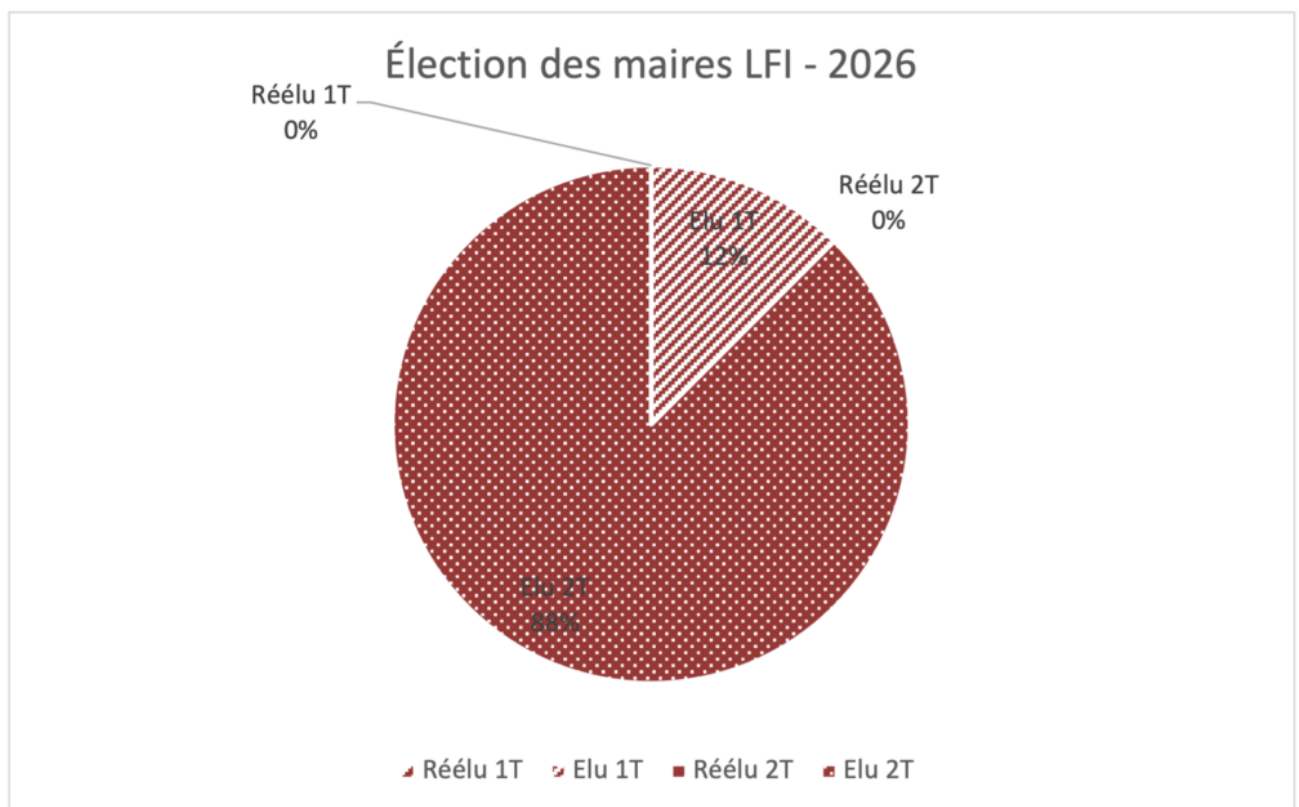
Les objectifs étaient clairement affichés : bien sûr, conquérir des communes afin de démontrer que LFI peut gagner, mais surtout imposer un rapport de force aux autres formations de gauche. « Soit vous êtes avec nous et vous pouvez conserver vos villes, voire remporter de nouvelles, soit vous nous laissez sur le bas-côté et alors nous n'hésiterons pas à vous faire chuter » : nul ne fut dupe de cette stratégie. Et d'ailleurs, dans de nombreuses villes-centres des grandes métropoles, il fut fréquent que les socialistes négocient âprement avec les écologistes afin de faire liste commune au premier tour, justement afin de créer une dynamique favorable. Ce fut le cas, notamment, à Brest, Rennes, Nantes, Paris, Bordeaux, Tours et même Grenoble. L'objectif second était également d'obtenir le plus grand nombre d'élus dans les conseils municipaux afin de pouvoir peser lors des prochaines élections sénatoriales de septembre 2026⁶.

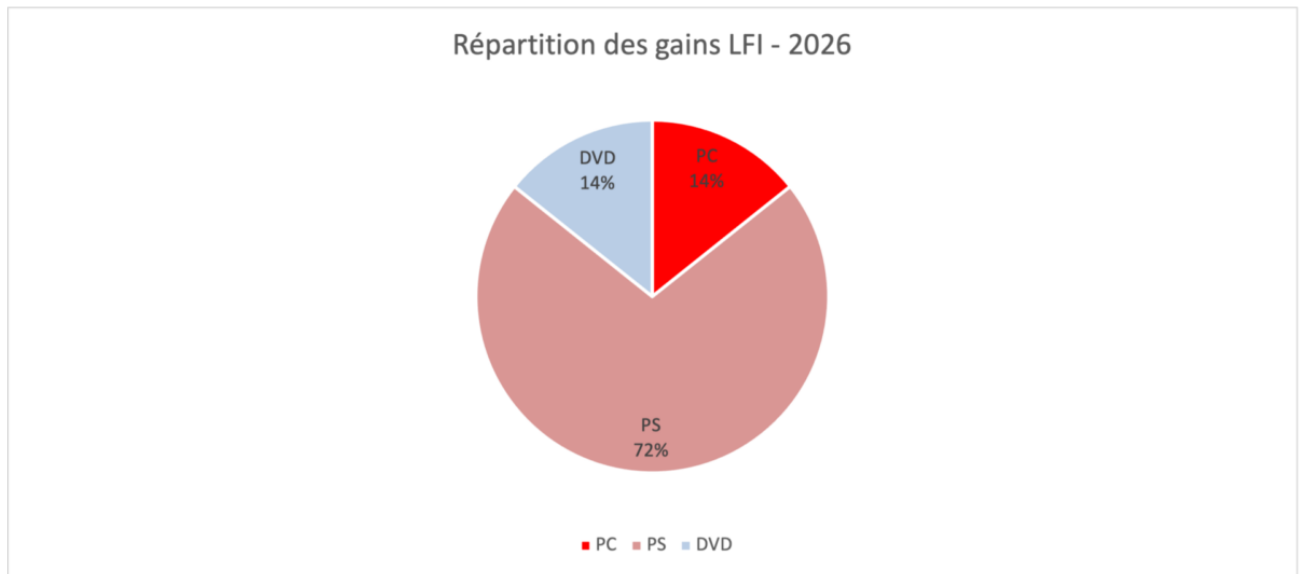
Au soir du premier tour, le pari semblait être réussi en tous points. Les listes de LFI obtenaient des scores permettant de mettre la pression sur nombre d'élus socialistes et écologistes. Pêle-mêle, Nantes, Brest, Toulouse, Limoges, Marseille, Grenoble, Strasbourg, Poitiers, Tours, Lyon, Lille, Cergy, etc. Toutefois, force est de constater également que les performances électorales du mouvement sont bien plus limitées dans nombre de villes moyennes dans lesquelles le mouvement s'est présenté. On ne peut que souscrire aux propos de Noé Fridman et François Kraus : « Aussi bonnes soient-elles, les performances électorales de La France insoumise lors de ce premier tour ne peuvent donc pas être lues comme des tendances nationales : elles sont au contraire le fruit de mouvements de mobilisation localisés dans les fiefs mélenchonistes déjà bien identifiés⁷ ». Avec raison ils constatent que dans nombre de ces villes, le score de LFI progresse notablement par rapport aux élections de 2020, tout en étant *a contrario* en retrait par rapport aux performances électorales lors des européennes de juin 2024 ou bien deux ans plus tôt lors du premier tour de l'élection présidentielle. Ce premier tour conforte donc le poids électoral puissant de LFI dans un nombre toutefois limité de communes. Mais l'objectif stratégique – mettre la pression sur les « partenaires » – est bien atteint.

Cette victoire stratégique allait se traduire dans de nombreuses communes par des fusions de natures diverses : de conquête dans certaines villes comme Toulouse ou Limoges où les candidats LFI avaient devancé le PS, défensives dans beaucoup d'autres avec parfois des incongruités où les

forces se rassemblant allaient toutefois, en cas de victoire, pour certaines participer à l'exécutif lorsque d'autres allaient siéger dans l'opposition. L'invention est de taille : il ne s'agissait même pas de soutenir sans participer, mais bien de participer à une éventuelle victoire pour pouvoir ensuite s'opposer au maire que l'on aurait contribué à faire élire. Il y avait de quoi pour les électeurs, au-delà de toute autre considération, perdre son latin. Et la sanction fut majoritairement lourde : Clermont-Ferrand, Brest, Limoges, Toulouse, dans aucune de ces villes la victoire n'est au bout du chemin. Seule Nantes fait figure d'exception.

En définitive, les gains dans notre échantillon du pari communaliste de Jean-Luc Mélenchon sont significatifs mais rares : Sarcelles (PS), Saint-Denis (dès le premier tour - PS), La Courneuve (PCF), Vaulx-en-Velin (PS), Vénissieux (PCF), Saint-Fons (DVG), Creil (PS) et Roubaix (DVD). Par ailleurs, ils font leur entrée dans nombre de conseils municipaux et communautaires. Il y aura assurément des conséquences notables au sein des intercommunalités, soit qu'ils en prennent la présidence (on pense ici à Plaine Commune), soit qu'ils puissent y perturber les accords de cogestion entre les différentes forces politiques y administrant des communes.





Les Écologistes : des pertes pour une défaite

Concernant le parti de Marine Tondelier, le constat est plus simple à établir. Même si les municipales de 2020 n'avaient pas véritablement vu une vague verte déferler sur le pays⁸, il n'en demeurait pas moins que le bilan était flatteur avec des victoires réelles dans de nombreuses villes-centres de métropoles, et des bons scores au premier tour qui avaient d'ailleurs été confirmés à l'occasion des départementales de l'année suivante⁹. Bordeaux, Bègles, Poitiers, Tours, Besançon, Strasbourg, Lyon, Grenoble et même Marseille (avant que la maire issue des Écologistes au sein du Printemps marseillais ne laisse sa place à Benoît Payan) avaient été remportées ou conservées. Parfois dans des configurations politiques opposées, sinon contraires : avec le PS à Bordeaux, Tours, Besançon et Lyon par exemple ; contre ce dernier à Strasbourg et Poitiers.

À la veille des municipales, des doutes sur la capacité des maires écologistes sortants à les conserver étaient légitimes. Les discussions avaient été parfois âpres – publiquement ou non – avec l'allié PS à Tours, Besançon ou Bordeaux. Impossibles à Poitiers ou bien à Strasbourg. Et la sanction a été rude puisque seules Tours, Lyon et Grenoble sont conservées, à l'issue, dans les trois cas, d'une alliance au second tour avec LFI. La surprise principale était bien sûr la conservation de la Ville de Lyon promise pendant de longs mois à l'ancien président de l'Olympique lyonnais. Comme quoi une campagne n'est pas inutile et elle peut faire bouger profondément les rapports de force tels qu'ils sont photographiés, et non pas prédits, par les enquêtes d'opinion. À l'inverse, les défaites à Strasbourg et à Besançon, envisagées, se confirmèrent bel et bien avec le retour spectaculaire de Catherine Trautmann et la victoire de la droite à Besançon. Bien différente fut la situation des deux grandes villes de la région de la Nouvelle-Aquitaine avec la chute plus

surprenante des maires de Bordeaux – où le maire sortant refusera de fusionner avec la liste LFI qui avait obtenu 9,3% des suffrages exprimés et ne pouvait donc se maintenir – et de Poitiers. On relèvera également la défaite du maire écologiste sortant (qui fait alliance avec le député LFI de la circonscription, Loïc Prudhomme) dans la ville de Bègles, dans la banlieue bordelaise. Cette perte n'est pas anodine tant, depuis sa conquête par Noël Mamère, elle était en quelque sorte devenue un symbole du municipalisme vert. On relèvera également les pertes de Colombes et d'Andrésy en Île-de-France, d'Annecy en Savoie, de Cugnaux en Occitanie.

S'il est bien une force politique dans l'incapacité à l'issue de ces municipales de se déclarer vainqueur de ce scrutin, c'est bien le parti des Écologistes. On peut certes penser que la (très) faible participation des jeunes à ces deux scrutins a joué en leur défaveur. On peut aussi penser que les levées de boucliers contre un certain nombre de leurs prises de position nationales ont contribué à affaiblir les maires sortants. On doit aussi admettre que la greffe ne semble pas avoir pris dans nombre des villes qu'ils ont administrées ces six dernières années. Il y a là assurément un travail de fond à mener pour le parti de Marine Tondelier s'il souhaite rebondir à l'occasion des prochaines échéances. Il faut toutefois relever que, compte tenu des accords effectués avant le premier tour, ou pour le second tour, avec un certain nombre de maires socialistes ou divers gauche (DVG) sortants, ils pourront bénéficier d'un nombre d'élus municipaux et communautaires conséquent. On pense ici bien sûr aux villes comme Paris, Rennes, Nantes, Lille, Nancy, etc. Mais il est évident que ces mauvais résultats auront des conséquences significatives lors des prochaines sénatoriales avec un vrai risque de disparition du groupe écologiste.

Le Parti communiste français : une belle victoire et un effritement qui se poursuit

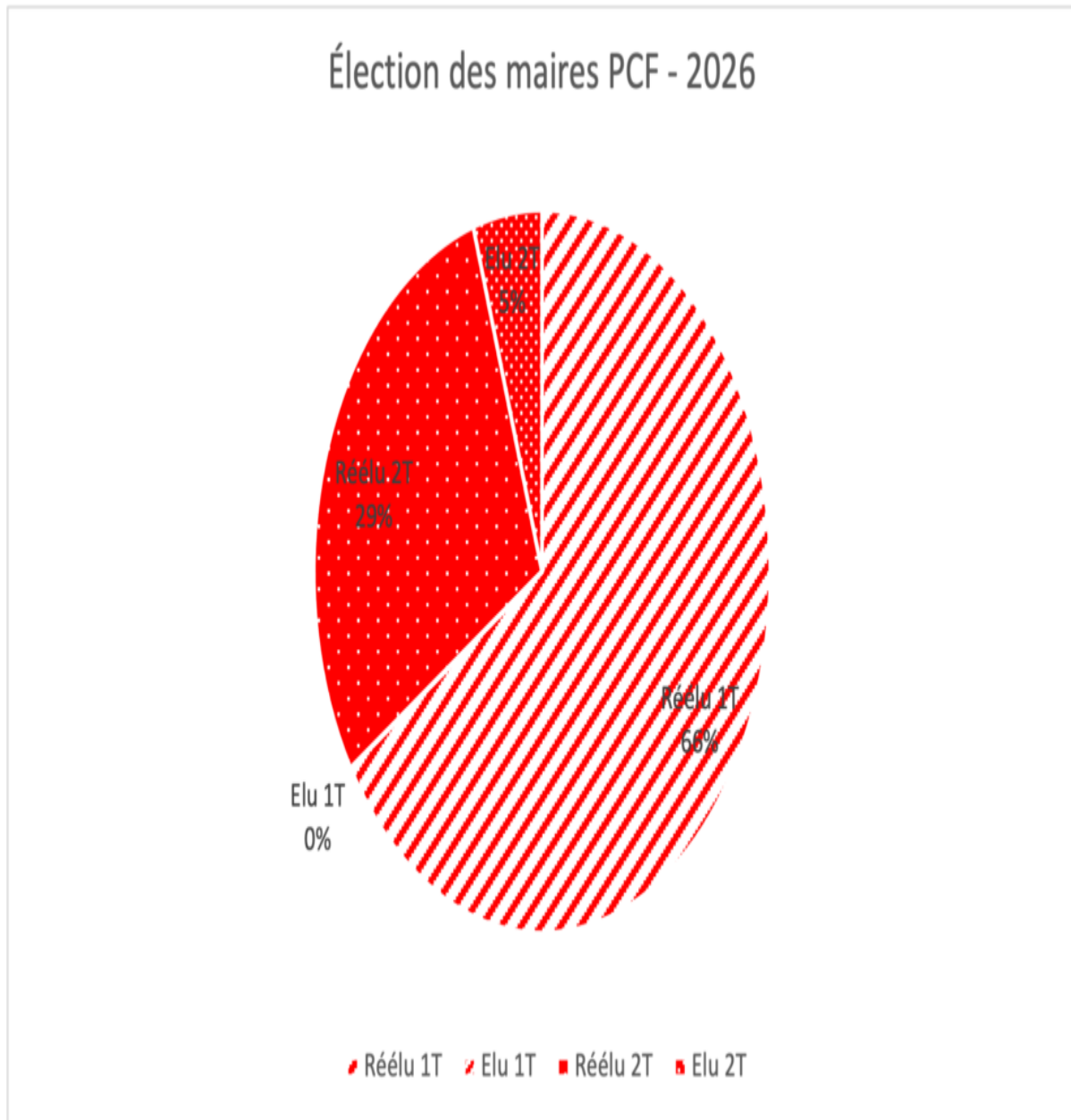
Aussi étonnant que cela puisse paraître, le Parti communiste français (PCF) dispose toujours d'un réseau d'élus municipaux. Il est d'ailleurs, dans notre échantillon, aussi dense que celui du parti d'Édouard Philippe, Horizons. Ce n'est pas rien. Ni pour l'un, ni pour l'autre. Pour autant, de manière continue, et en dépit de quelques beaux succès à chaque échéance, globalement l'effritement est incessant. Cette élection n'est pas, à cet égard, différente des précédentes.

Le Parti communiste perd une fois de plus quelques positions. Toutefois, relevons qu'en 2026 ces pertes sont moins symboliques que lors de l'échéance de 2020 au cours de laquelle de nombreuses villes du Val-de-Marne, par exemple, avaient été perdues. Ce qui avait d'ailleurs préfiguré celle du Département l'année suivante. Il y avait un enjeu fort pour l'appareil du PC : conserver la ville de Saint-Amand-les-Eaux, dont Fabien Roussel, son secrétaire général, est le maire. Au cœur de sa

circonscription perdue dès le premier tour à l'occasion des dernières élections législatives, la chose était assurément moins aisée que les années précédentes, d'autant qu'il devait faire face à une liste DVG. Pour autant, dans ce département du Nord, il perd les communes de Douchy-les-Mines et de Somain, celle de Vierzon dans le Cher, de Lamballe dans les Côtes-d'Armor, de Rive-de-Gier en Haute-Loire, de Villerupt en Meurthe-et-Moselle, de Lillers dans l'Oise, de Vénissieux dans le Rhône, de Champs-sur-Marne en Seine-et-Marne, de Corbeil-Essonnes en Essonne, de La Courneuve en Seine-Saint-Denis.

On notera que deux de ses pertes le sont face à des candidatures soutenues par le mouvement de Jean-Luc Mélenchon, avec parfois d'ailleurs des réactions très vives d'anciens responsables du Parti communiste, comme à Vénissieux. Par ailleurs, il faut noter que la conquête de 2020 à Corbeil-Essonnes n'aura pas tenue, le maire Bruno Piriou qui avait réussi à éviter la division de la gauche au premier tour a été devancé de 9 points dès le premier tour et l'a été de près 20 points une semaine plus tard. Sans d'ailleurs une véritable progression de la participation : 49,13% le 15 mars et 51,05% le 22 mars. Quant à La Courneuve, la liste soutenue par le Parti communiste qui administre la mairie depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁰ est devancée de plus de 16 points au premier tour par le candidat de La France insoumise, avec laquelle elle fusionne et empêche ainsi celle d'Oumarou Doucouré, soutenue par le PS, de l'emporter. Toujours en Île-de-France, c'est un véritable séisme que connaît la ville de Champs-sur-Marne, avec la défaite de la maire communiste Maud Tallet, en dépit de son union de second tour avec la liste du PS du premier tour. Le maintien de la liste LFI, avec plus de 18% des suffrages exprimés, permet à la droite de l'emporter par 63 voix d'avance. La liste d'union de la droite arrivée en tête au premier tour avec 30% des suffrages a pu profiter de la légère augmentation de la participation au second tour de 3 points et, en dépit de réserves de voix sur le papier, progresse de presque 1000 voix ! La ville était dirigée par les communistes depuis 1977. Relevons également que la ville de Vierzon est perdue au profit du Rassemblement national.

A contrario, bien sûr le PCF remporte dans le cadre d'une liste d'union de la gauche la commune de Nîmes, ce qui en fait la plus grande ville administrée par un maire communiste, ainsi qu'Aubagne, ce qui n'est pas rien. Dans cette dernière, il l'emporte dans le cadre d'une triangulaire avec un peu plus de 300 voix d'avance sur la liste du RN et près de 1300 sur celle divers droite (DVD) qui s'est maintenue, alors même que la liste accusait un retard de 300 voix au premier tour sur le RN. Le PCF, dans le même département, parvient à sauvegarder également des villes menacées, comme Martigues dans les Bouches-du-Rhône face au député RN de la circonscription.



Le Parti socialiste et les divers gauche : attention au syndrome 2001

Même s'il n'était pas parvenu à récupérer ses très nombreuses positions perdues lors des élections municipales de 2014¹¹, le Parti socialiste jouait gros lors de celles de ce mois de mars 2026. D'abord, car il continue à disposer d'un maillage territorial dense et que celui-ci est à la base de son influence nationale. Ensuite, car nombre des personnalités nationales qui l'animent sont bien souvent maires : Johanna Rolland, Nathalie Appéré, Mathieu Klein, Luc Carvounas, Karim Bouamrane, Michaël Delafosse, Benoît Payan¹², etc. Enfin, car il y avait à l'évidence à cette occasion

une question stratégique primordiale : allait-il parvenir à gagner en autonomie stratégique et électorale par rapport à son encombrant allié de LFI dont les dernières déclarations controversées de son leader avaient semé le trouble ? Enjeux territoriaux donc mais également stratégiques. L'affaire n'était pas mince d'autant que le bureau national du PS avait décidé quelques semaines avant le premier tour qu'il n'y aurait pas d'alliances nationales au second tour avec LFI – ce qui constituait à la fois un message clair à la direction nationale de LFI, tout en laissant la porte ouverte à d'éventuels accords locaux, donc limités, avec le mouvement de Jean-Luc Mélenchon. Précaution qui s'était doublée, comme indiqué plus haut, d'une multiplication d'accords de premier tour avec les Écologistes afin de limiter la capacité de nuisance de LFI pour les seconds tours.

Médiatiquement, à l'évidence, l'attention s'est portée sur le devenir des villes-centres des principales métropoles françaises. Il faut dire que le PS et les DVG y sont puissants : à Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Paris, Marseille, Montpellier notamment. Sans oublier les villes qui avaient été (re)conquises lors des dernières municipales – Nancy, Bourges, Athis-Mons, Châtillon, Saint-Brieuc – ou les communes qui étaient considérées comme des cibles potentielles telles Saint-Étienne, Riom, Toulouse, etc.

Dès le premier tour, le Parti socialiste, avec ses alliés DVG, conserve nombre de mairies dans l'ensemble des départements. Parmi beaucoup d'autres, Annonay en Ardèche, Limoux et Castelnaudary dans l'Aude, Chenôve en Côte-d'Or, Audincourt dans le Doubs (la ville de l'ancien sénateur Martial Bourquin), Val-de-Reuil dans l'Eure en dépit de l'offensive de LFI, Vernouillet en Eure-et-Loir, Quimperlé et Morlaix dans le Finistère, Auterive ou Colomiers en Haute-Garonne, Cestas mais aussi Mérignac (avec le successeur d'Alain Anziani, Thierry Trijoulet) ou encore Cenon en Gironde, Montpellier dans l'Hérault, Cahors dans le Lot, Les Ponts-de-Cé ou La Hague dans la Manche, Verdun dans la Meuse, Fameck en Moselle, Jeumont, Denain (dans cette ville visée par le RN depuis longtemps, la maire et ancienne députée Anne-Lise Dufour dépasse les 60%) ou Gravelines dans le Nord, Courrières, Lens ou Boulogne-sur-Mer¹³ dans le Pas-de-Calais, Caudebec, Elbeuf, Le Petit-Quevilly ou Sotteville-lès-Rouen en Seine-Maritime, Lognes, Lieusaint, Noisiel, Villeparisis (reconquise en 2020) ou Torcy en Seine-et-Marne, Orsay, Chilly-Mazarin, Ris-Orangis, Athis-Mons (reconquise également en 2020) en Essonne, Châtillon dans les Hauts-de-Seine, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas ou Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, Alfortville ou Cachan dans le Val-de-Marne, Louvres et Gonesse dans le Val-d'Oise.

Toutefois, il enregistre également des défaites nettes dès le dimanche 15 mars : Saint-Denis-Pierrefitte qu'il avait conquis en 2020 avec Mathieu Hanotin, Annemasse en Haute-Savoie, Corbas dans le Rhône, Orthez dans les Pyrénées-Atlantiques, Harnes au profit du RN et Outreau au profit

d'un divers centre (DVC) dans le Pas-de-Calais, Flers et Argentan dans l'Orne, Mayenne où le maire sortant perd de plus de 1000 voix dès le premier tour, La-Chapelle-sur-Erdre et Orvault en Loire-Atlantique, Saint-Paul-lès-Dax de quelques voix dans les Landes, Vauvert dans le Gard au profit du RN qui avait déjà remporté le canton en 2015 et qui avait échoué de peu aux municipales de 2020, Le Relecq-Kerhuon en triangulaire dans le Finistère, Châteaudun en Eure-et-Loir au profit de l'ancien ministre des Outre-mer Philippe Vigier, Aurillac dans le Cantal, Millau en Aveyron, etc.

Au soir du premier tour, le bilan est donc mitigé pour les responsables socialistes. D'autant que la pression est de mise sur des communes où les sortants socialistes se voient menacés, en dépit bien souvent de l'union dès le premier tour avec les écologistes et/ou les communistes. C'est bien sûr vrai et relevé avec insistance dans des grandes villes comme Clermont-Ferrand, Nantes, Brest, Lille et bien sûr Paris et Marseille. Mais cela l'est également dans des villes plus petites comme Cergy, Tulle, Avignon, Saint-Ouen, etc. Cela est également le cas dans des villes où des espoirs de conquête existaient : Toulouse, bien sûr, mais aussi Limoges, Amiens, Saint-Étienne par exemple. Très vite, et suivis quasiment en direct, les accords vont se multiplier en concernant toutes les sensibilités du Parti socialiste : Nantes, Brest, Clermont-Ferrand, Tulle, Toulouse, Avignon, etc. Des proches des trois sensibilités s'étant affrontées lors du dernier congrès choisissent de passer sous les fourches caudines de LFI afin de conserver ou de conquérir des communes. On pourra toujours expliquer, littéralement à raison, que la motion adoptée par le bureau national rejetait toute perspective d'accord national, l'effet médiatique est bien qu'accords, il y eut ! Peu importe que cela ne fut pas le cas dans d'autres communes comme Paris, Marseille, Lille, Cergy, notamment. Peu importe que certains alliés du PS aient également fait le choix de ne pas s'allier avec LFI, comme Pierre Hurmic à Bordeaux ou Hervé Guihard à Saint-Brieuc¹⁴, le débat se concentre principalement sur l'attitude des socialistes. Le piège s'est ainsi refermé sur la direction nationale du Parti socialiste, et sur son premier secrétaire en particulier. Alors même, convenons-en, qu'en réalité, l'une des leçons de ces municipales, c'est bien qu'en réalité les appareils centraux des deux principaux partis de gouvernement ne maîtrisent plus grand-chose de ce qui peut se passer dans les différents territoires. Cela ne signifie pas que toute influence ait disparu, mais bien que le temps où une ligne stratégique débattue et décidée nationalement s'appliquait bon an mal an au niveau de territoires est désormais révolu. Quand on se souvient que lors des élections municipales de 1977, plusieurs maires socialistes refusant l'alliance avec le PC furent exclus, on mesure le chemin parcouru. Que la mort de Lionel Jospin survienne en ce même moment est, à cet égard, symbolique.

C'est donc en ordre dispersé stratégiquement que les troupes du PS et de ses alliés abordent le second tour. Il n'est d'ailleurs pas impossible de penser que, dans certaines communes, les choix de fusion des premiers tours aient eu, dans un sens ou dans l'autre selon les territoires, des

conséquences sur les comportements électoraux.

Toutefois, les socialistes conservent notamment Marseille, Berre-l'Étang et Vitrolles dans les Bouches-du-Rhône, Bourges – conquise par Yann Galut en 2020 – dans le Cher, Dijon après l'organisation de la succession de François Rebsamen en Côte-d'Or, Bergerac en Dordogne, Quimper dans le Finistère, Auterive et Muret en Haute-Garonne, Saint-Médard-en-Jalles, Léognan, Saint-André-de-Cubzac (menacé par le RN au premier tour) ou Lormont en Gironde, Montpellier dans l'Hérault, Rennes en Ille-et-Vilaine, Amboise en Indre-et-Loire, Blois dans le Loir-et-Cher, Nantes, Saint-Nazaire, Rezé ou Pontchâteau en Loire-Atlantique, Marmande dans le Lot-et-Garonne, Saumur en Maine-et-Loire, Nancy en Meurthe-et-Moselle, Annœullin, Armentières, Douai ou Lille dans le Nord, Carvin dans le Pas-de-Calais, Oloron-Sainte-Marie et Hendaye dans les Pyrénées-Atlantiques, Villeurbanne dans le Rhône, Le Mans dans la Sarthe, Chambéry en Savoie, Le Petit et Le Grand-Quevilly en Seine-Maritime, Savigny-le-Temple (dans une triangulaire compliquée) en Seine-et-Marne, Saint-Ouen et Pantin en Seine-Saint-Denis, Boissy-Saint-Léger ou Créteil¹⁵ dans le Val-de-Marne, Eaubonne, Bezons ou enfin Cergy dans le Val-d'Oise.

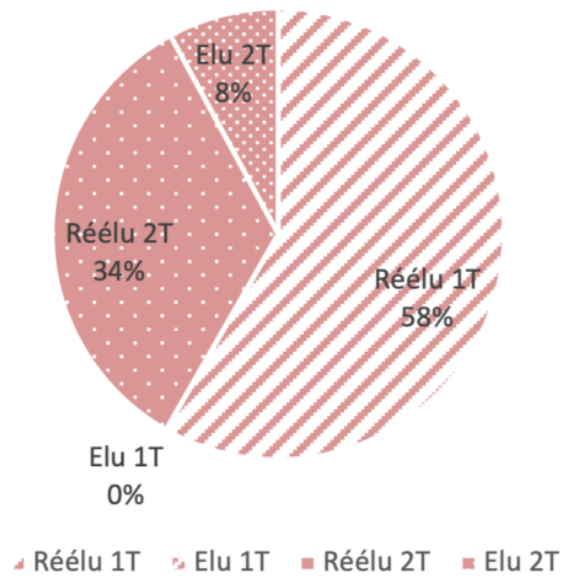
Les représentants du parti à la rose parviennent même à conquérir quelques communes : Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise, Fontenay-aux-Roses dans les Hauts-de-Seine avec Pauline Le Fur qui récupère une ville perdue en 2014, Amiens dans la Somme, Conflans-Sainte-Honorine (DVG-Écologistes), l'ancienne commune de Michel Rocard et Jean-Paul Huchon, Pau à la surprise de beaucoup (dont les auteurs de cette note) après deux mandats de François Bayrou avec Jérôme Marbot, Noyon dans l'Oise dans le cadre d'une quinquangulaire étouffante, Agen dans le Lot-et-Garonne qui, en dehors de la parenthèse de 2001-2008, a toujours été plutôt radicale ou du centre droit, Saint-Étienne avec son ancien député Régis Juanico (qui avait refusé la fusion avec LFI qui avait dépassé les 13% au premier tour), Mont-de-Marsan dans les Landes dans le cadre d'un vif affrontement entre Geneviève Darrieussecq et son successeur à la mairie, Plaisance-du-Touch en Haute-Garonne, ou Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'ancienne commune administrée par Jean-Louis Bianco qui revient dans l'escarcelle des DVG après un petit tour chez LREM. On devra bien évidemment y ajouter également Strasbourg avec Catherine Trautmann, en dépit des affres de l'entre-deux-tours.

Mais, parallèlement, des villes tout aussi symboliques sont perdues au soir du second tour. Yzeure dans l'Allier, Fos-sur-Mer, Saint-Martin-de-Crau ou Istres (la forteresse de François Bernardini, l'ancien homme fort de la fédération du PS) dans les Bouches-du-Rhône, La Rochelle conquise par Olivier Falorni, ancien du PS mais désormais député membre du groupe Les Démocrates à l'Assemblée nationale, Tulle en Corrèze (l'ancien bastion de François Hollande), Plérin mais aussi Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor, Périgueux en Dordogne qui continue à changer de maire lors

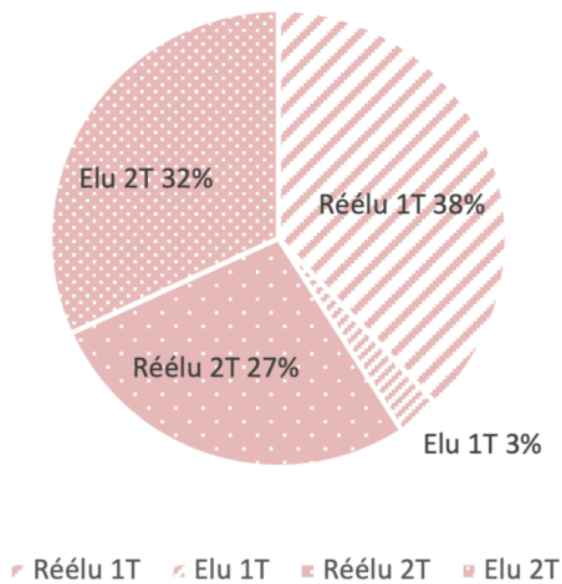
de tous les renouvellements municipaux, Brest bien sûr qui bascule à droite après trente-sept années de magistère socialiste, Ambarès-et-Lagrave, Parempuyre ainsi que Le Haillan en Gironde conquis par l'ancien député macroniste de la circonscription, Saint-Jacques-de-la-Lande en Ille-et-Vilaine, Issoudun dans l'Indre, la ville d'André Laignel¹⁶, Thouaré-sur-Loire ou Couëron en Loire-Atlantique, Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret, Cherbourg¹⁷ dans la Manche, Hennebont dans le Morbihan, Creil dans l'Oise au profit de LFI, Oignies et Liévin dans le Pas-de-Calais au profit du RN, Clermont-Ferrand bien sûr mais également Thiers et Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme, Saint-Fons et Vaulx-en-Velin au profit de LFI dans le Rhône, Le Creusot en Saône-et-Loire, La Flèche dans la Sarthe au profit du RN, Yvetot en Seine-Maritime, Vaux-le-Pénil, l'ancienne commune de Pierre Carassus, proche de Jean-Pierre Chevènement, mais aussi Brie-Comte-Robert en Seine-et-Marne, Carpentras, Avignon et Monteux dans le Vaucluse, Bagnolet en Seine-Saint-Denis, Le Kremlin-Bicêtre et Fresnes dans le Val-de-Marne, ou bien encore Sarcelles dans le Val-d'Oise.

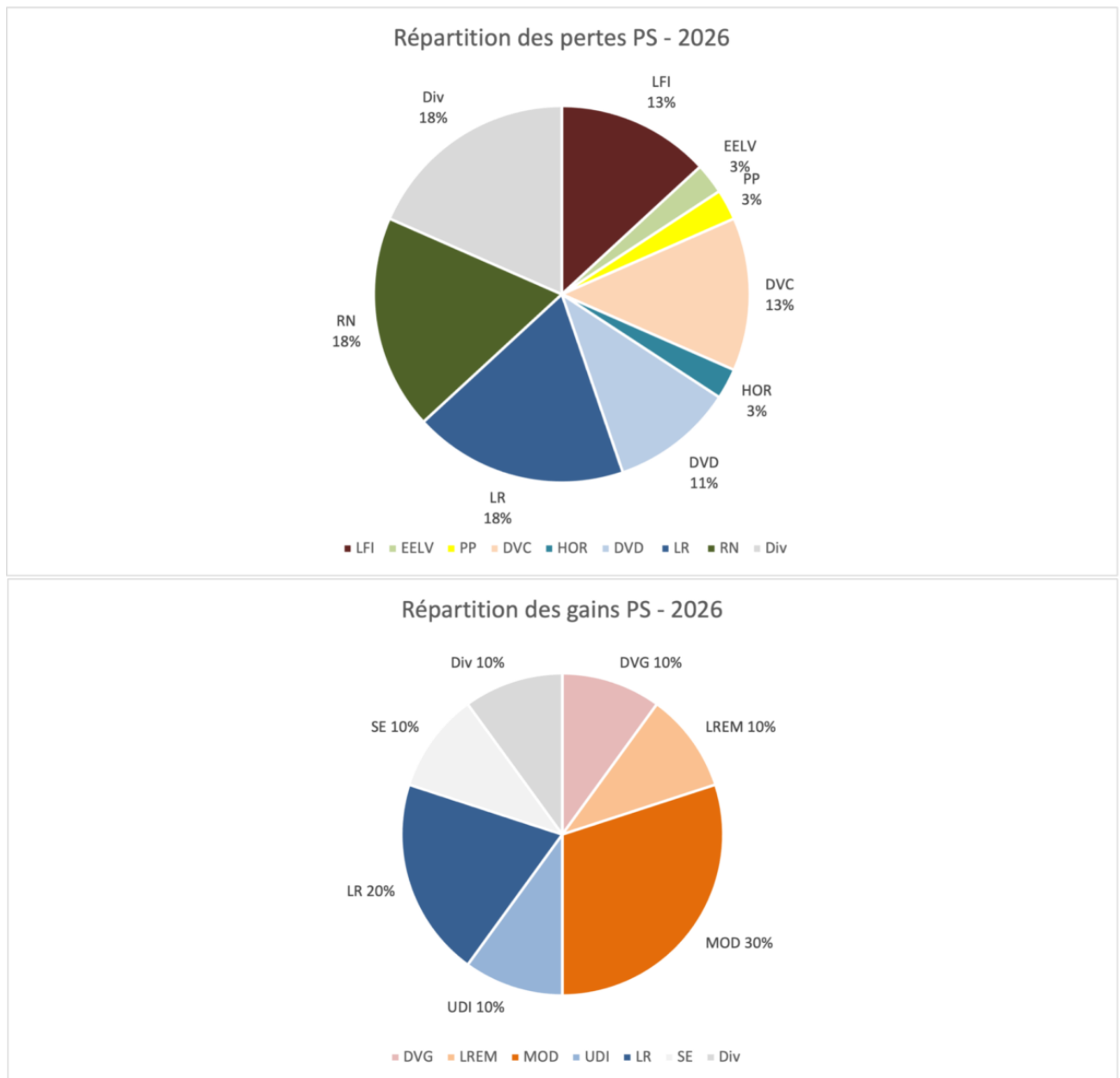
Ainsi, comme toujours, il y a bien des maintiens, des gains mais aussi des pertes pour le Parti socialiste. Rien d'anormal à tout cela. Toutefois, en 2020, sans pour autant parvenir à reconquérir nombre de communes perdues six ans plus tôt, le PS avait maintenu une certaine présence équilibrée dans les territoires. Ce qui, cette fois-ci, saute aux yeux est la difficulté pour le parti d'Olivier Faure à résister à la pression stratégique et électorale de LFI dans nombre de villes-centres des métropoles, ou des banlieues populaires, mais aussi dans nombre de petites et moyennes communes, notamment face à une droite et une extrême droite dont les électorats paraissent de plus en plus poreux. La préservation de Paris avec la victoire nette d'Emmanuel Grégoire, de Marseille avec la première victoire sur son nom de Benoît Payan, de Nantes avec la victoire quelque peu à l'arrachée de la numéro 2 du PS Johanna Rolland, de Montpellier avec la confirmation aisée de Michaël Delafosse et de Lille avec une succession réussie au profit d'Arnaud Deslandes, entre autres et ce n'est pas rien, ne saurait cacher les pertes importantes dans certaines métropoles ou villes moyennes.

Élection des maires PS - 2026



Élection des maires DVG - 2026

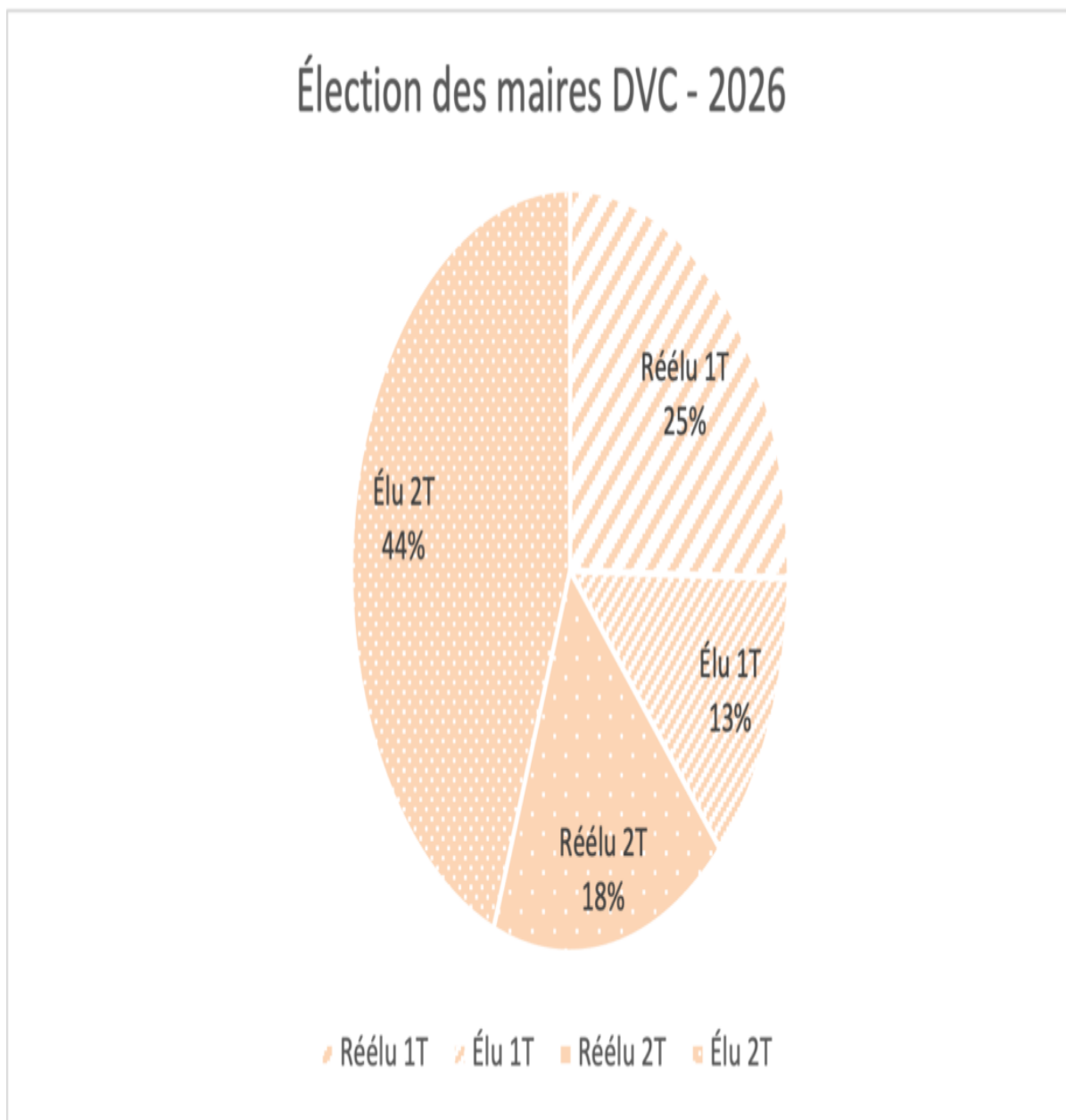




Un « bloc central » friable qui se réorganise

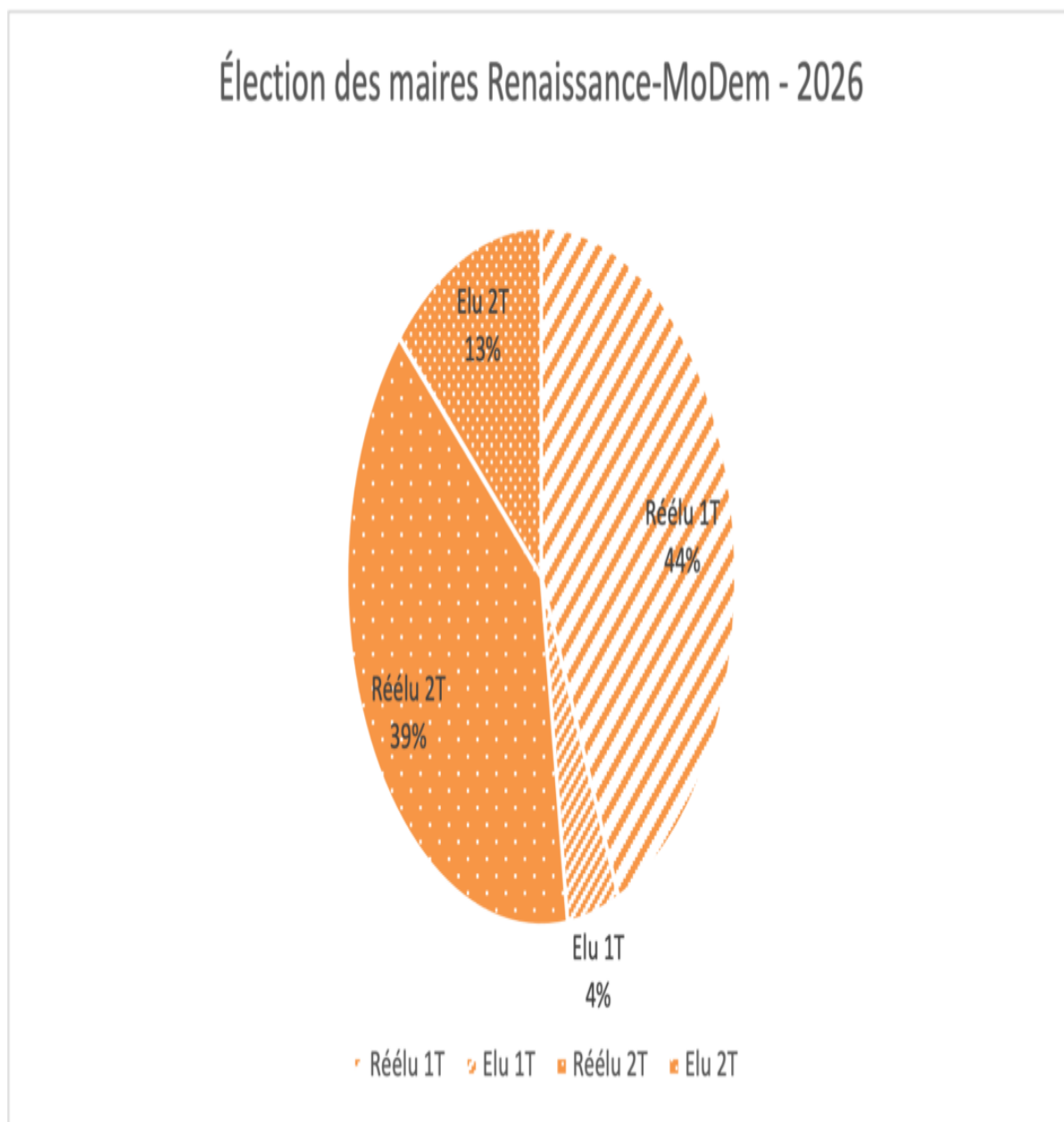
Les municipales n'ont jamais constitué un objet politique clairement identifié pour les différentes organisations du bloc central, pour des raisons diverses selon ses différentes composantes : le MoDem existait avant le réalignement politique national de 2017 en digne héritier de l'UDF et il y a fort à parier que ce courant politique continuera à exister au lendemain de la prochaine élection présidentielle ; Renaissance n'est jamais véritablement parvenu à s'ancre dans les territoires même si le candidat Macron obtint par deux fois le parrainage de très nombreux maires pour les élections présidentielles de 2017 et 2022 et avait d'ailleurs largement fait l'impasse sur les dernières élections municipales. Même cette année, le nombre d'objectifs qu'il s'était fixé était

relativement restreint ; quant à Horizons, récemment créé, s'il avait beaucoup à perdre, son principal objet est bien de donner à son président, Édouard Philippe, des leviers politiques pour la prochaine échéance présidentielle. Reste au sein de ce « bloc » l'ensemble des maires étiquetés DVC, fort nombreux, refusant de se rattacher à telle ou telle sous-crémierie.

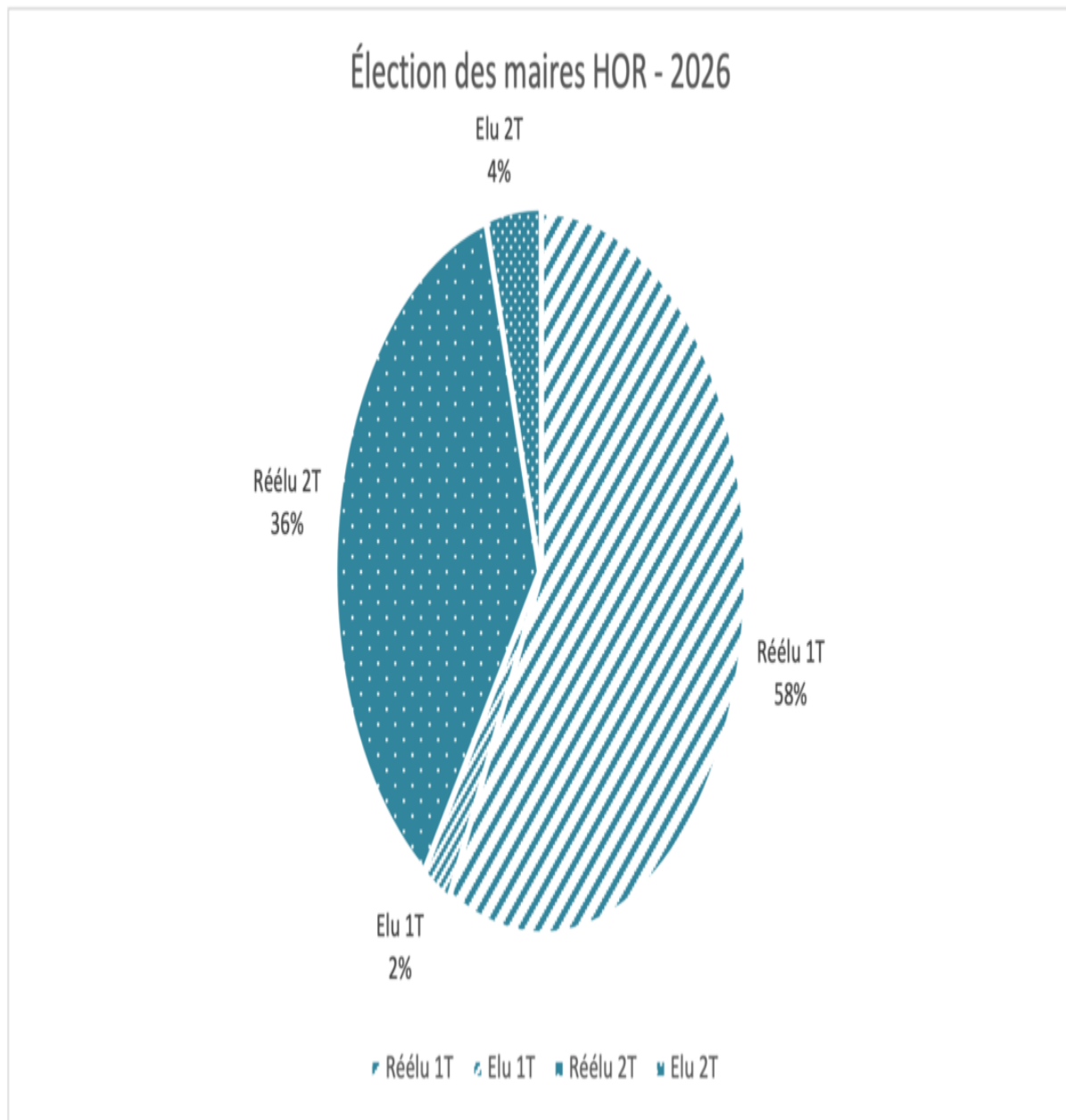


Pour le **MoDem**, le bilan est évidemment impacté par la perte de la ville de Pau par son président, François Bayrou. Il s'agit là à l'évidence d'une surprise mais surtout d'une déflagration politique allant bien au-delà des seuls Pyrénées-Atlantiques, même si certains membres de son groupe parlementaire ont effectivement conquis des communes comme La Rochelle avec Olivier Falorni ou Châteaudun avec Philippe Vigier.

Pour **Renaissance**, le bilan peut sembler de premier abord satisfaisant : les villes de Bordeaux avec Thomas Cazenave ou d'Annecy avec Antoine Armand sont conquises. Ce n'est pas rien assurément. Mais cela ne présage pas de la capacité du parti de Gabriel Attal de continuer à s'ancrer dans les territoires. Si ce parti continue malgré tout à exister, au-delà des turbulences internes, force est de constater que 2026 ressemble à s'y méprendre à 2020 : les villes que ses représentants vont continuer à gérer sont bien souvent le fruit d'une implantation locale préalable. S'il y a des exceptions comme Le Haillan que l'ancien député macroniste de la circonscription, Éric Pouillat, est parvenu à prendre à la gauche, les deux conquêtes que sont Bordeaux et Annecy sont le fruit d'accords avec la droite.



Pour **Horizons**, le bilan est bien meilleur que pour les autres parties prenantes du « bloc » central. D'abord car, à la différence du MoDem, le leader du parti a réussi à remporter une nouvelle fois la ville du Havre, ce qui n'était pas somme toute une chose évidente quelques jours avant le premier tour. Mais au-delà même de cette victoire, constatons que nombre de ces hiérarques parviennent à conserver leurs mairies. C'est le cas à Angers ou à Reims bien entendu. Mais son poids sort également renforcé de la bataille parisienne, en raison du bon score du proche de l'ancien Premier ministre, Pierre-Yves Bournazel, et de son retrait même réticent. Soissons, Laon, Arles, Angoulême, Dinan, Valentigney, Romans-sur-Isère, Plouzané, Dinard, Cesson-Sévigné, Dax, Guérande, Châlons-en-Champagne, Vannes, Ploemeur, Thionville, Metz, Montigny-lès-Metz, Hazebrouck, Valenciennes, Gennevilliers, Rillieux-la-Pape, Vesoul, Chalon-sur-Saône, Caudebec-lès-Elbeuf, Lagny-sur-Marne, Roissy-en-Brie, Melun, Le Pradet, Toulon, Fontenay-le-Comte, Palaiseau, Igny, Brétigny-sur-Orge, Suresnes, Livry-Gargan ou Ajaccio demeurent dans son escarcelle. En revanche, la perte de Nice avec la défaite de Christian Estrosi est symboliquement puissante même contrebalancée par la victoire havraise. Mais Horizons ne sort pas affaibli, loin de là, de cette période municipale. Sans compter que nombre de maires UDI, voire Les Républicains, ou divers droite (DVD) sont à l'évidence en proximité du candidat à l'élection présidentielle. Le terrain de jeu d'Édouard Philippe est encore bien large.



LR et UDI, ou les partis des villes moyennes

Nous sommes, à l'issue de ces élections municipales, bien loin de la vague bleue annoncée par le président des Républicains (LR), Bruno Retailleau, il y a quelques semaines. Ce parti est à l'évidence sous des pressions électorales diverses : de la part du Rassemblement national dans nombre de communes petites et moyennes, notamment dans le sud du pays où, rappelons-le, 80% des maires LR ou DVD de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont un député membre du Rassemblement national ; du côté de la gauche dans la diversité de ses composantes dans les villes de plus de 100 000 habitants.

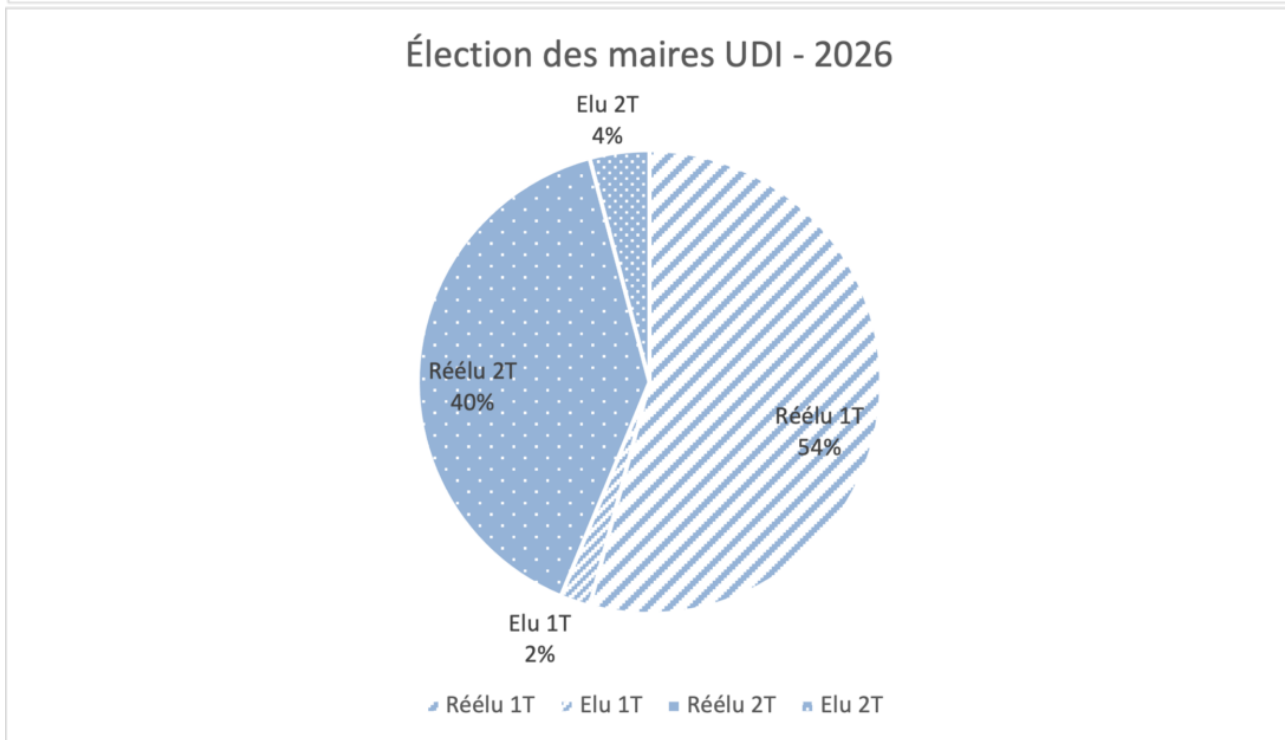
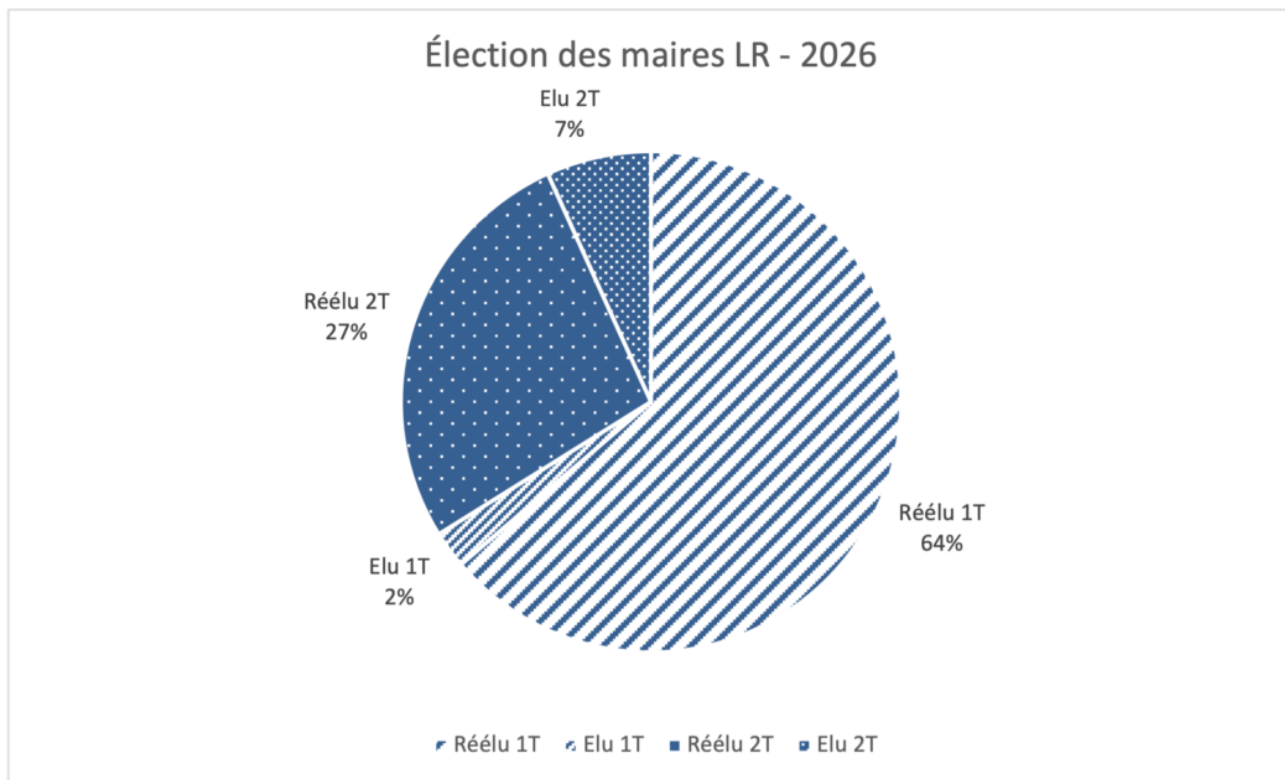
Ainsi, le bilan, s'il n'est pas faramineux, peut être satisfaisant pour le parti Les Républicains et leurs alliés DVD ou UDI. On relèvera ici que parfois, dans certaines communes, des maires LR sont battus par des DVD, selon le classement des préfectures et *vice versa*.

Si le premier tour permet surtout aux maires sortants d'être réélus, le second tour voit Les Républicains, et les DVD, remporter un certain nombre de communes : Fresnes et Le Kremlin-Bicêtre dans le Val-de-Marne, Colombes dans les Hauts-de-Seine, Arpajon et Épinay-sur-Orge en Essonne, Avignon avec l'ancien journaliste Olivier Galzi dans le Vaucluse, Champs-sur-Marne et Vaires-sur-Marne en Seine-et-Marne, Yvetot en Seine-Maritime, Le Creusot en Saône-et-Loire, Saint-Genis-Laval dans le Rhône, Clermont-Ferrand bien sûr et Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme, Faches-Thumesnil dans le Nord, Hennebont dans le Morbihan, Cherbourg dans la Manche, Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret, Lons-le-Saulnier dans le Jura, Mauguio dans l'Hérault, Parempuyre ou Bègles en Gironde, Brest dans le Finistère ou Périgueux en Dordogne, Lamballe dans les Côtes-d'Armor, Tulle en Corrèze, Istres, Fos-sur-Mer ou Les Pennes-Mirabeau dans les Bouches-du-Rhône, etc. Ce n'est tout de même pas rien.

Dire que LR a perdu les élections municipales est donc une erreur d'analyse. En revanche, ce qui est vrai est que cette organisation politique est en grande difficulté dans les villes-centres des grandes métropoles : il échoue à Paris, à Lyon (derrière la candidature de Jean-Michel Aulas), à Marseille (où il s'effondre), mais aussi à Strasbourg, à Lille, à Nantes (finalement), à Rennes... Il parvient néanmoins à conquérir des villes depuis très longtemps aux mains des socialistes : Brest, Clermont-Ferrand mais aussi Besançon. Ce n'est pas totalement rien. On relève par ailleurs qu'il résiste malgré tout à la pression du Rassemblement national dans certaines communes, en particulièrement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

On relève également que lorsqu'il perd des communes, c'est assez fréquemment à l'issue d'une bataille avec des candidatures DVD ou DVC, moins face à des candidatures issues de la gauche. Menton ainsi que Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes sont cédées au RN tout comme Montargis, Achères ou Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines ; Carcassonne dans l'Aude ; Castres ou Montauban dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne ; Six-Fours-les-Plages ou Ollioules dans le Vaucluse ; Romilly-sur-Seine dans l'Aube à une coalition centriste ; Gisors, Sélestat, Biarritz à des candidats DVC mais aussi Mulhouse à l'issue d'une quinquangulaire ; Noyon au profit d'un DVD dans le cadre de la fin d'une histoire politique familiale ; Allauch au PS tout comme Saint-Étienne au profit du candidat socialiste Régis Juanico ; Aubagne au PC ; Ozoir-la-Ferrière en Seine-et-Marne au profit d'une candidature divers écologiste, etc. Mais ce qui est remarquable, c'est bien que beaucoup des conquêtes de 2014, ou même celles de 2020, ont souvent été confirmées dans les urnes lors de ces dernières municipales. On pense ici aux communes historiquement communistes

conquises dans le Val-de-Marne : Champigny-sur-Marne, Valenton par exemple conservent bien leurs maires issus des familles politiques des droites.



Le Rassemblement national, une réelle percée moins importante qu'espérée

Lorsque nous nous sommes penchés sur les résultats des dernières européennes et des législatives qui ont suivies, plus d'une centaine de communes de plus de 10 000 habitants pouvaient légitimement apparaître comme menacées par le Rassemblement national. Sur les 114 communes répertoriées, on retrouve dans 76 d'entre elles une liste du Rassemblement national ou d'extrême droite. Et dans les 973 villes étudiées, ce sont 371 listes du parti de Jordan Bardella et/ou d'union d'extrême droite qui se sont présentées aux suffrages de nos concitoyens. Il y a donc bel et bien eu une volonté de présence sur le terrain municipal de la part du parti frontiste et de ses alliés.

La première remarque qui doit être faite est que le RN n'est pas parvenu à conquérir ses cibles les plus importantes : Toulon lui échappe en dépit de la candidature de la députée de la circonscription et d'un bon résultat du premier tour, mais sans réserve de voix, avec 42,06% des suffrages exprimés. Au second tour, alors que la participation progresse peu – de 2000 voix –, la candidate RN grapille encore plus de 4000 voix lorsque son adversaire, la maire sortante en rupture de ban, voit son score passer de 17 350 voix à 31 593 voix. Il manque ainsi au RN près de 5000 voix par rapport au résultat du second tour de la présidentielle de 2022, alors même qu'il avait amélioré celui des européennes de près de 5000 voix. Lens, à l'autre bout du territoire, constituait également une cible privilégiée. Là aussi, l'échec est cinglant pour le député de la circonscription puisque le maire sortant Sylvain Robert est réélu dès le premier tour, en dépit d'une liste d'extrême gauche, avec 500 voix d'avance. On relèvera toutefois que dans cette commune le RN passe de 1625 voix au premier tour des municipales en 2020 à 5256 voix le 15 mars dernier, c'est-à-dire à peine moins que lors du premier tour de la dernière présidentielle (5489 voix) et que le second tour de la dernière législative (5726 voix). On relèvera également l'échec du RN à Narbonne. Il est clair et net alors même que le parti y avait tenu son dernier congrès et que les dernières élections avaient laissé apparaître une progression conséquente : 1444 voix lors du premier tour des municipales de 2020, 7254 lors du premier tour de la dernière présidentielle, 7297 lors des européennes et 10 282 voix lors du premier tour des dernières législatives à l'issue desquelles le candidat Frédéric Falcon emporte la circonscription. Pourtant, lors des municipales, le score s'affaisse à 4762 voix, contre plus du double pour le maire sortant, à qui il ne manquera qu'une voix (!) pour être élu dès le premier tour.

Cette réalité ne doit pas en faire oublier une autre : le RN conserve, et très tranquillement, Perpignan et sous la houlette de son allié, Éric Ciotti, parvient à conquérir Nice. On se souvient que la victoire de Louis Aliot avait constitué l'un des faits marquants des élections de 2020. C'était alors la première ville de plus de 100 000 habitants qui basculait. Force est de constater que, lors du dernier renouvellement, la victoire du maire sortant, pourtant empêtré dans l'affaire des assistants

parlementaires du RN au Parlement européen, est incontestable. Acquisée dès le premier tour, avec près de 17 000 suffrages exprimés (50,61%), ses adversaires sont dispersés façon puzzle : la deuxième (DVG) est à plus de 11 000 voix d'écart avec même pas 16%, celle qui suit (union de la droite) est à 13 000 voix d'écart (13,45%) ! Louis Aliot obtient ainsi plus de 1000 voix de plus qu'au second tour de 2020 (15 743 voix) et 8000 de plus qu'au premier tour (9273). Pis, il améliore de plus de 6000 suffrages le score obtenu par le RN lors des européennes (11 769) et de 4000 celui obtenu par Marine Le Pen lors de la dernière élection présidentielle (12 712 suffrages). La seconde victoire du RN, même si ce n'est pas la sienne mais bien celle d'Éric Ciotti, est Nice. Certes, l'on pourra toujours arguer du fait que celle-ci est d'abord et avant tout celle d'un homme, de son ancrage de plusieurs décennies dans une terre niçoise, pendant longtemps aux côtés de celui qu'il a battu. On pourra toujours également avancer le fait que le RN est peut-être quelque peu mari de voir que la plus grande ville tombant dans son escarcelle est obtenue grâce à son allié. Tout ceci est vrai. On pourra même formuler l'idée que cette victoire est la démonstration qu'il ne pourra remporter de grandes villes qu'avec l'aide, voire le paravent, d'hommes et de femmes issus de la droite « classique ». Tout ceci est encore vrai. Il n'empêche que, désormais, c'est bien un allié national du RN qui va administrer les destinées de la cinquième ville de France. Après y avoir fait élire trois députés de l'alliance RN-UDR aux dernières législatives, voilà que la ville préfecture des Alpes-Maritimes tombe.

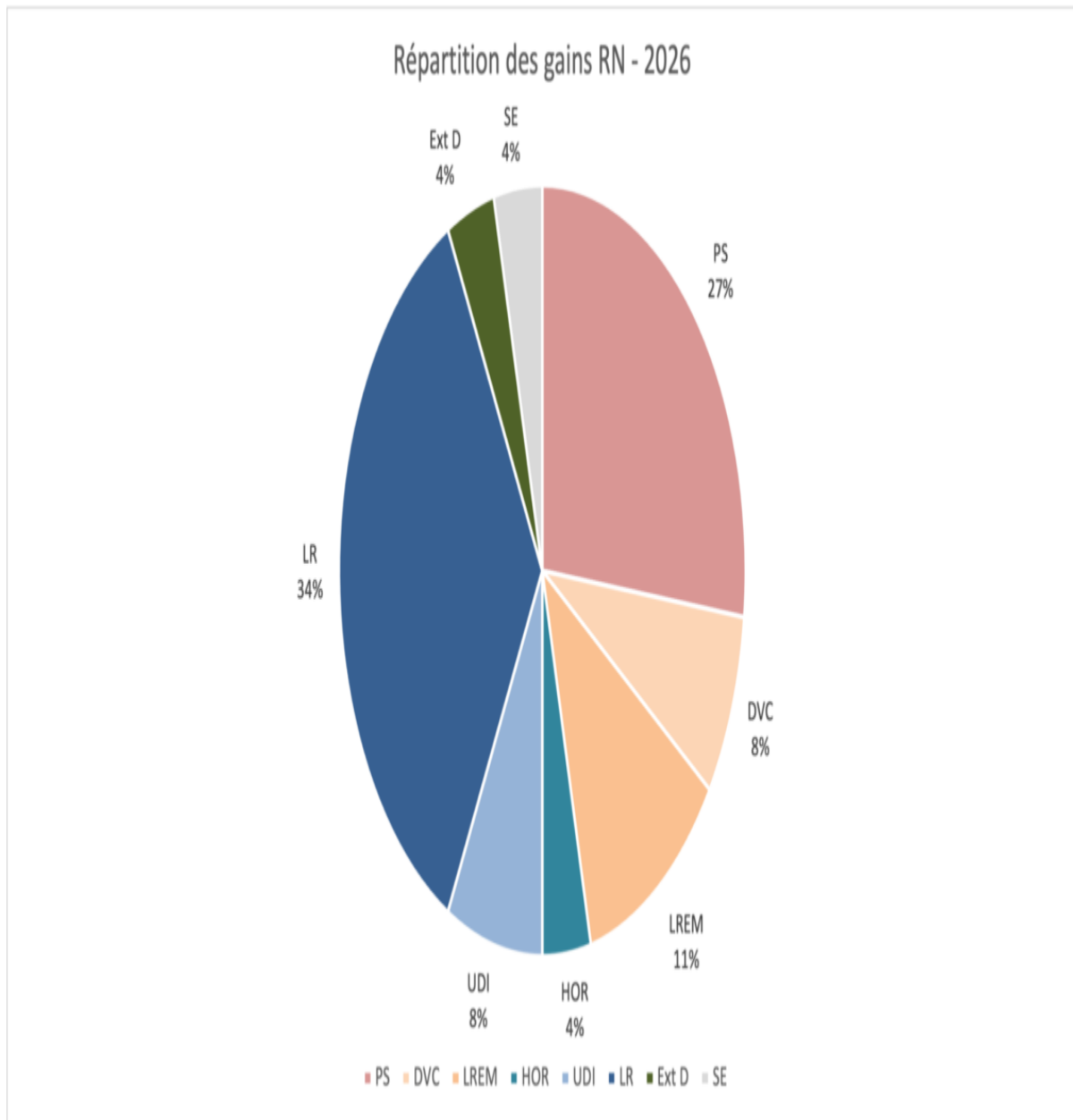
Dans le même ordre d'esprit, force est également de constater que la plupart des mairies administrées par le Rassemblement national demeurent non seulement dans son giron, mais en augmentant les suffrages obtenus. C'est donc vrai pour Perpignan, mais cela l'est également dans la plupart des autres. Au Pontet, la liste du maire passe de 2437 voix (57,21%) en 2020 à 3108 (60,79%) au premier tour ; à Fréjus, de 7104 voix (50,61%) à 10 997 (51,33%) au premier tour ; à Moissac, de 2989 voix au second tour (62,45%) à 3273 (62,22%) dès le premier ; à Henin-Beaumont, de 5750 voix (74,21%) à 8400 (77,71%), les deux fois dès le premier tour ; à Bruay-la-Buissière, de 3100 voix au second tour (51,99%) à 6798 suffrages (81,44%) dès les premier ; à Hayange, de 2614 voix au premier tour (63,14%) à 3940 suffrages (72,96%) ; à Beaucaire, de 3226 voix (59,61%) à 3736 (60,37%), les deux fois dès le premier tour, alors même que le maire est devenu eurodéputé puis candidat du RN à Nîmes. Seule la ville de Villers-Cotterêts fait exception : même si le RN y progresse en voix (passant de 1441 voix et 53,47% des suffrages exprimés en 2020 à 1791 suffrages le 22 mars dernier), il perd cette commune en raison de l'union des deux candidatures centristes au second tour (on relèvera néanmoins qu'au second tour, la liste centriste recueille 1980 voix contre 2158 au premier tour et que la liste RN quant à elle progresse de 350 suffrages...).

Si la vague bleu marine n'a pas à proprement parler eu lieu, il n'en demeure pas moins que dans notre échantillon, les victoires, sans être aussi nombreuses qu'on pouvait le craindre, sont

toutefois bel et bien là. Elles dessinent, mises bout à bout, non pas une nouvelle carte électorale mais bien une implantation renforcée dans les terres de force, quelques percées inattendues et quelques échecs mettant en exergue à la fois la difficulté toujours réelle – bien que moindre – du RN à s’implanter dans certains territoires en dépit d’incontestables succès électoraux lors des deux derniers scrutins et la prégnance du vote local. Il n’y a d’ailleurs rien d’étonnant à cela, au fond. Après tout, cela fut vrai – et l’est encore – pour certains maires ou certaines formations politiques, pourquoi donc en serait-il autrement pour le RN ?

Le RN, seul ou en alliance, remporte ainsi les communes de Nice, de Cagnes-sur-Mer et de Menton dans les Alpes-Maritimes, de Rognac et de Tarascon dans les Bouches-du-Rhône, de Vierzon dans le Cher, de Bagnols-sur-Cèze et de Vauvert dans le Gard, d’Agde dans l’Hérault, d’Amilly et de Montargis dans le Loiret, de Saint-Avold et d’Amnéville en Moselle, de Crépy-en-Valois dans l’Oise, de Lillers, d’Oignies, d’Harnes et de Liévin dans le Pas-de-Calais, de Wittelsheim dans le Haut-Rhin, de La Flèche dans la Sarthe, de Castres dans le Tarn (à l’issue d’une quinquangulaire), de Montauban dans le Tarn-et-Garonne, de La Seyne-sur-Mer, de La Valette-du-Var, de Six-Fours-les-Plages dans le Var, d’Orange, de Carpentras et de Monteux dans le Vaucluse.

La progression n’est pas irrésistible certes en termes de nombre de mairies de plus de 10 000 habitants passant dans les mains du Rassemblement national, mais partout où des listes étaient présentes, la progression est spectaculaire par rapport aux dernières élections de 2020¹⁸, même si elle est en net recul bien souvent par rapport aux résultats obtenus lors des élections européennes, ou des législatives suivantes. La progression, même si elle est moins rapide qu’on le craignait, n’en demeure pas moins bien réelle. Ajoutons un élément : près de deux tiers des communes de plus de 10 000 habitants n’ont pas vu de liste du RN, ou de ses alliés, se présenter aux suffrages de leurs concitoyens. En quelque sorte, il n’y avait pas de thermomètre pour prendre la température de ces territoires, nonobstant la prédominance des implantations locales et de la prééminence des sujets municipaux. Envisager, ce que personne bien entendu ne fait, que ces élections municipales constituent un échec pour le RN constituerait selon nous une erreur d’analyse porteuse de désillusions. D’autant que, dans de nombreuses communes de plus de 10 000 habitants, des sympathisants de cette organisation politique peuvent se retrouver dans des listes DVD ou divers (DIV). Et plus encore dans les villes en-deçà de ce seuil où l’on sait que les listes d’intérêt municipal prédominent. Comme l’expliquait Gilles Finchelstein, il n’est pas impossible que, en lieu et place d’une vague bleu marine, nous soyons confrontés dans les prochains mois à une vague sous-marine¹⁹.



Progression des votes en faveur du RN et de ses alliés entre les deux municipales et ses scores aux européennes dans les 22 métropoles françaises

Villes	Premier tour en 2020	Européennes en 2024	Premier tour en 2026
Bordeaux	1794 (3,26%)	12 117 (12,79%)	7031 (7,02%)
Brest	2061 (6,71%)	9305 (21,06%)	5172 (11,12%)

Clermont Ferrand	1219 (5,39%)	7130 (19,96%)	4474 (11,29%)
Dijon	1957 (6,74%)	9959 (21,19%)	5868 (12,7%)
Grenoble	725 (2,02%)	6559 (13,53%)	2728 (5,2%)
Lille	2719 (6,85%)	9332 (14,42%)	7049 (10,92%)
Lyon	5735 (5,42%)	24 976 (13,46%)	14 451 (7,07%)
Marseille	31 485 (19,45%)	78 227 (30,14%)	99 137 (35,02%)
Metz	2527 (11,79%)	7701 (23,96%)	3392 (10,4%)
Montpellier	2478 (4,78%)	13 772 (16,68%)	6320 (7,26%)
Nancy	678 (3,7%)	4603 (15,84%)	XX
Nantes	3448 (4,76%)	12 468 (11,12%)	5527 (4,57%)
Nice	12 279 (21,39%)	35 970 (32,28%)	52 274 (43,43%)
Orléans	XX	5766 (17,97%)	2335 (7,23%)
Rouen	1411 (6,77%)	5015 (16,18%)	4162 (13,3%)
Rennes	1904 (4,2%)	6717 (9,42%)	4939 (6,67%)
Saint Etienne	2560 (9,24%)	10 623 (24,65%)	8212 (18,97%)
Strasbourg	3044 (6,27%)	11 432 (14,16%)	6044 (7%)
Toulon	4657 (14,99%)	19 479 (36,82%)	24 696 (42,05%)
Toulouse	3801 (4,3%)	19 576 (13,56%)	8447 (5,38%)

Tours	1439 (5,67%)	7456 (17,88%)	5206 (11,46%)
-------	--------------	---------------	---------------

L'évolution des scores du Rassemblement national, et de ses alliés, dans les 22 métropoles françaises est à cet aune instructive. Alors même que l'on sait que ce sont des zones moins enclines que d'autres à voter en sa faveur, on constate toutefois que, entre les deux échéances, leur nombre de suffrages obtenus a dans chacune des villes concernées été multiplié par 2 ou plus : par 2,5 à Brest, Lille, Lyon, Montpellier ; par 3 ou un peu plus à Tours, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Marseille, Rouen ou Saint-Étienne ; par plus de 4 à Toulon, Bordeaux ou Nice. Afin de tenir compte du différentiel de participation entre ces deux échéances, on notera que, dans la majeure partie de ces métropoles, le pourcentage obtenu a lui aussi bien souvent été multiplié par 2 : Tours, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Nice, Rouen ou Saint-Etienne. Dans aucune de ces métropoles²⁰, le RN ne régresse entre les deux municipales en termes de pourcentage obtenu, sauf à Metz et Nantes. À relever enfin que, dans chacune de ces communes, si le vote « politique » existe bel et bien comme le démontrent les suffrages obtenus à l'occasion des dernières européennes, sa transcription en offre électorale sur les affaires municipales est loin d'être une affaire évidente. Incarnation nationale assurément, personnalisations municipales nullement. Sauf dans trois communes où l'identification locale est à l'évidence chose faite : Toulon, Nice et Marseille.

Les rapports de force au niveau régional

À l'issue de cette analyse, trois ou quatre éléments doivent être mis en avant quant à la répartition dans les territoires.

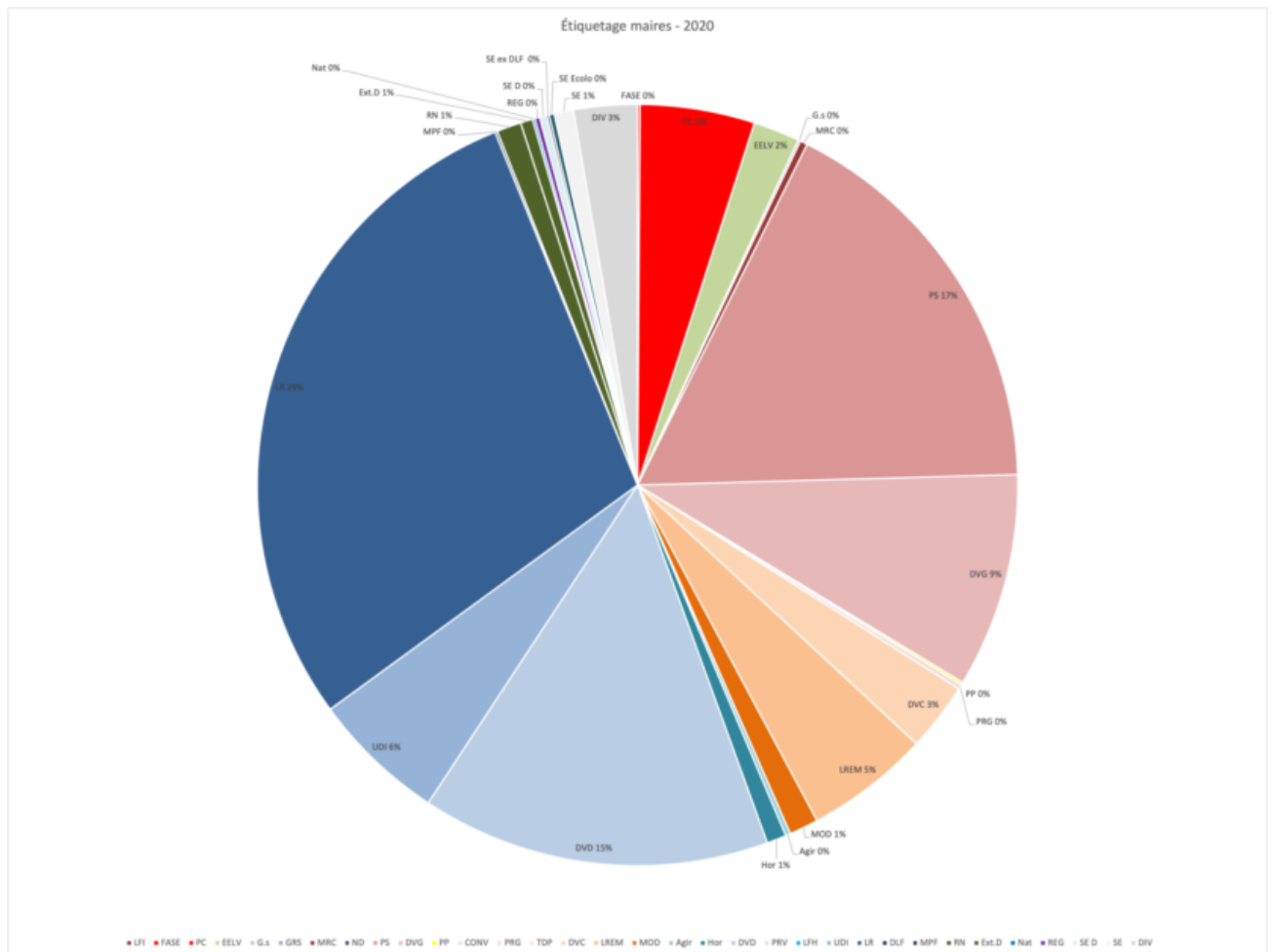
Tout d'abord, une vraie contraction de la gauche dans son ensemble : c'est vrai pour le PS, le PCF, les Écologistes, les divers gauche et ce ne sont pas les gains de LFI qui changent quoi que ce soit. Surtout que, nous l'avons vu, LFI ne gagne que contre la gauche ou presque : elle a à son actif une victoire contre un divers droite, les autres gains se font sur le PCF et le PS.

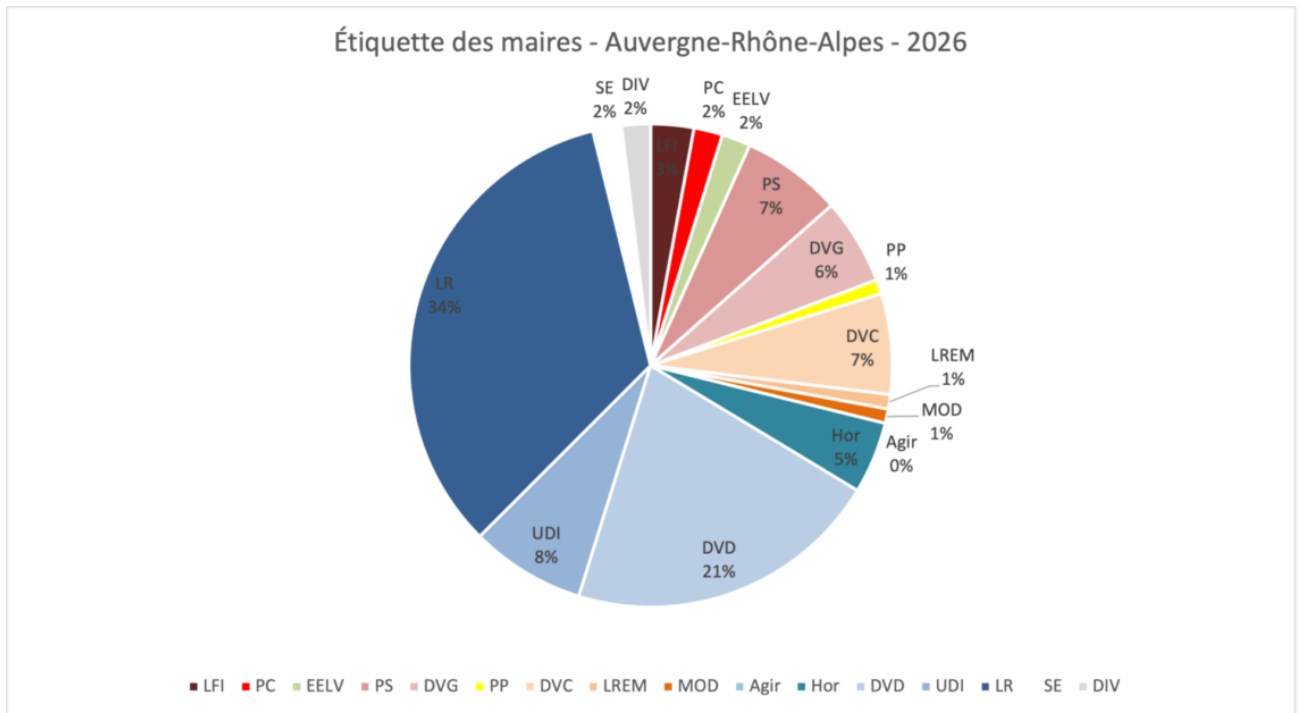
Ensuite, le pôle de la majorité présidentielle, au contraire de ce que l'on pourrait croire, améliore un peu ses positions. Mais avec une répartition en son sein très différente : Horizons et les divers centre progressent, alors que le MoDem et Renaissance, quant à eux, voient leur espace se réduire drastiquement.

Un phénomène identique touche l'espace de droite : les divers droite progressent de nouveau alors

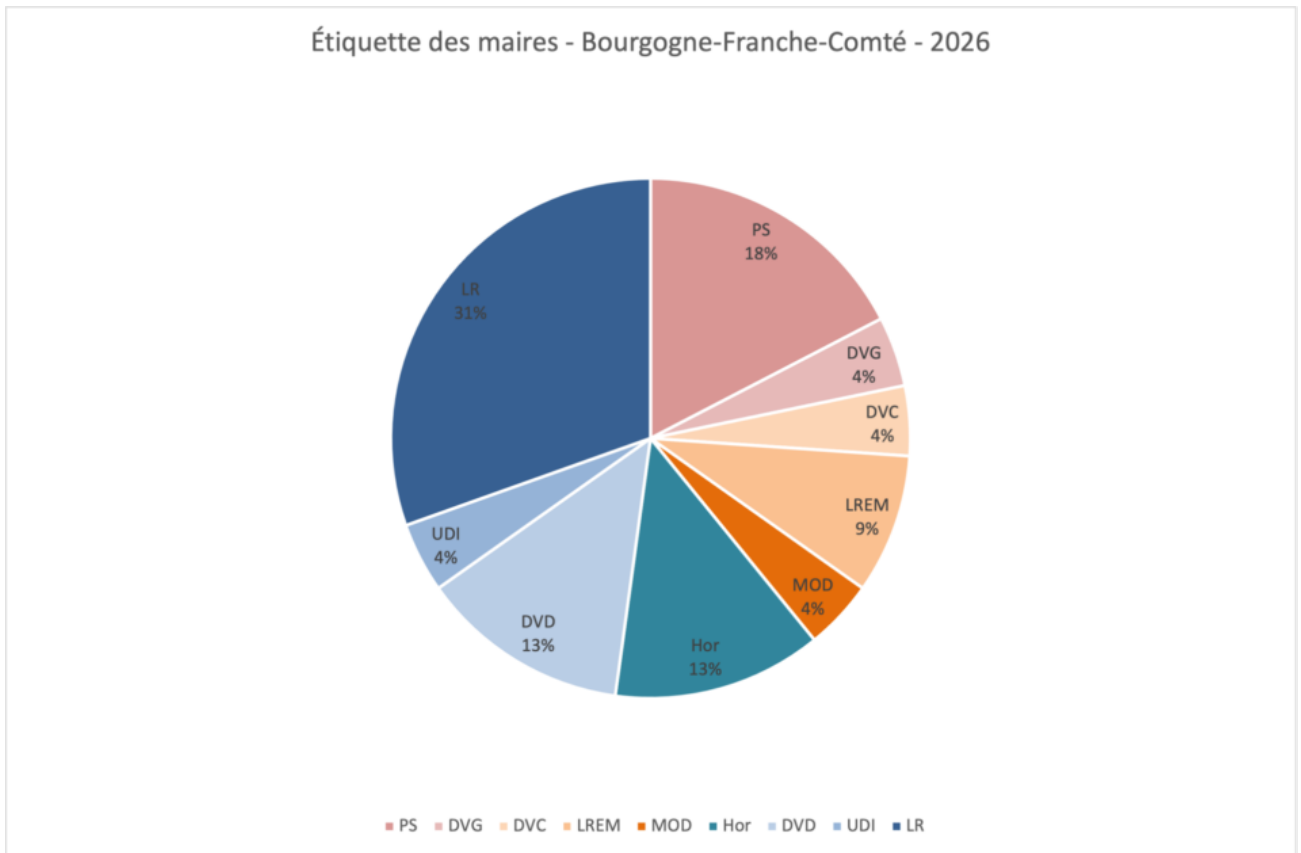
que LR et l'UDI se contractent un peu. Bien sûr, tout ceci pourrait évoluer dans les prochaines semaines et prochains mois selon que des maires DVD décident d'adhérer, ou de réadhérer, à certaines formations de la droite que ce soit LR ou l'UDI.

Enfin, quoique l'on puisse en dire, le RN, qui était encore presque invisible sur le graphique de 2020, apparaît très nettement sur celui de 2026. Ce simple constat suffit à dire que le RN continue de progresser scrutin après scrutin.

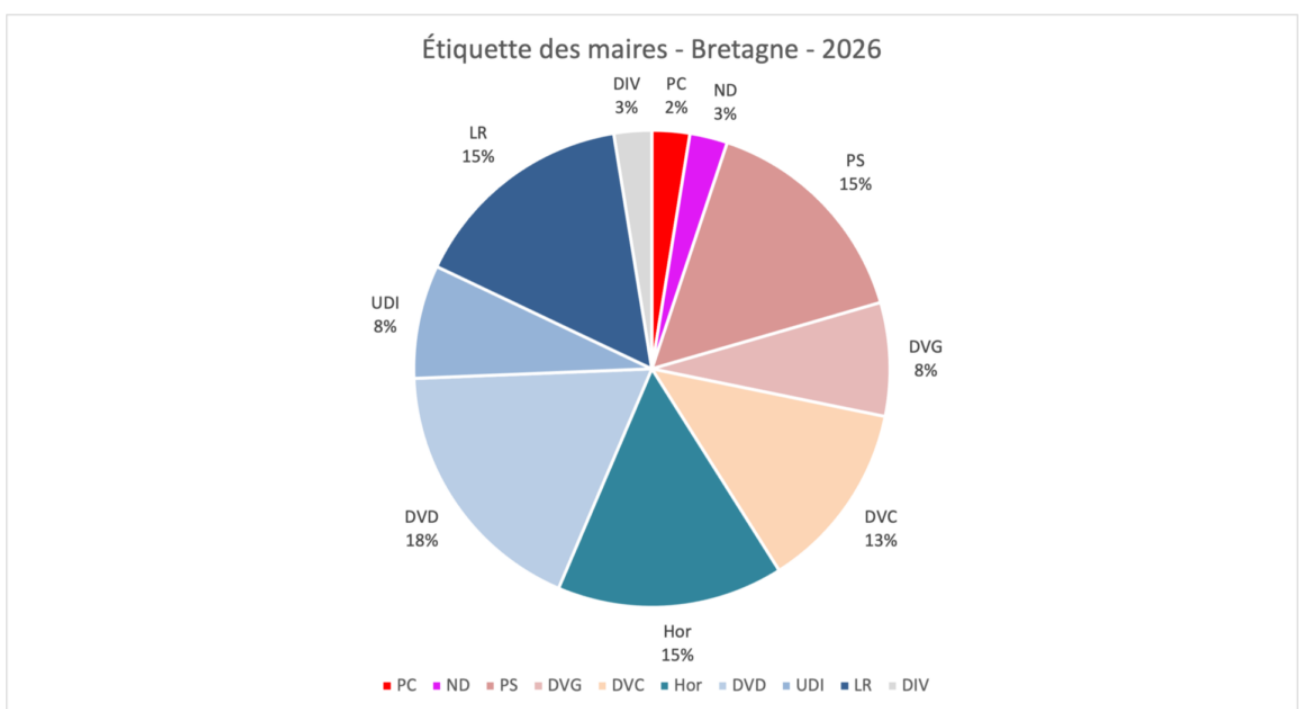




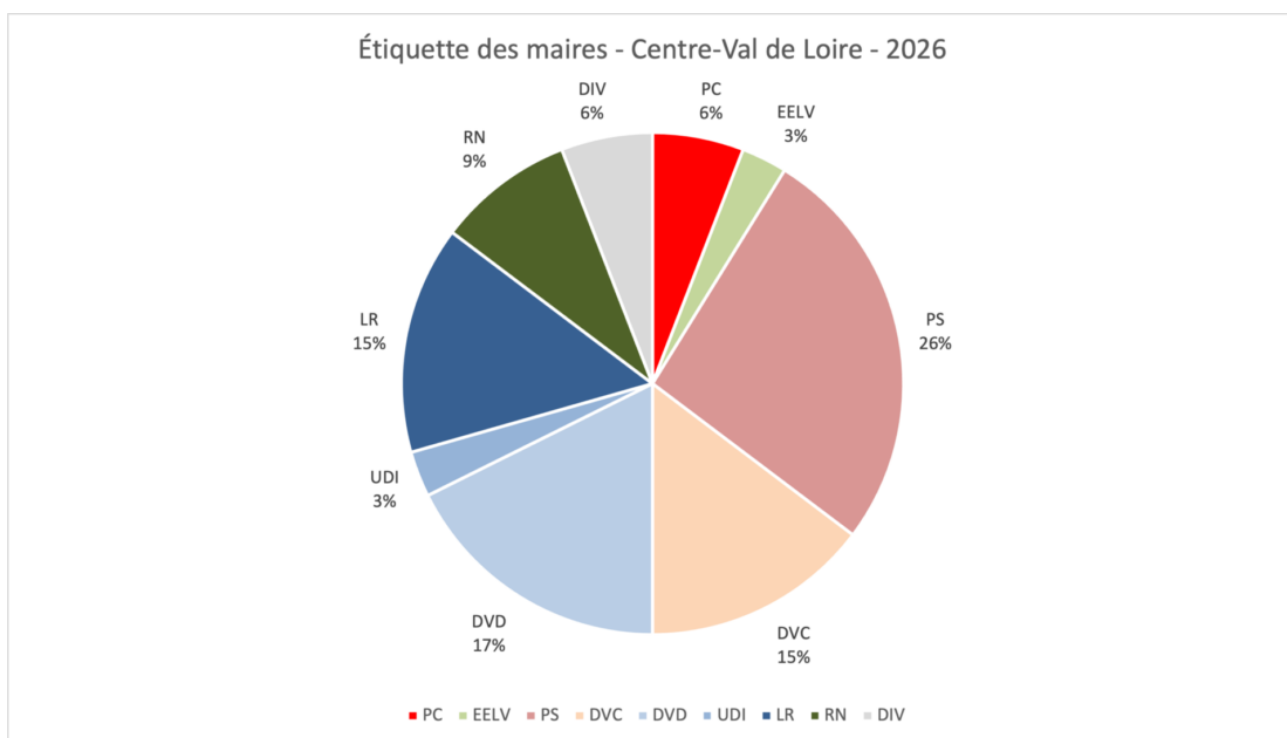
Auvergne-Rhône-Alpes reste une région où la droite domine, occupant les deux tiers des maires et laissant à la gauche et au centre un tiers à se partager. La gauche est très fragmentée et l'espace central est conforme au constat national, Horizons et les divers centre se partageant cet espace central, ne laissant à Renaissance et au MoDem que la portion congrue.



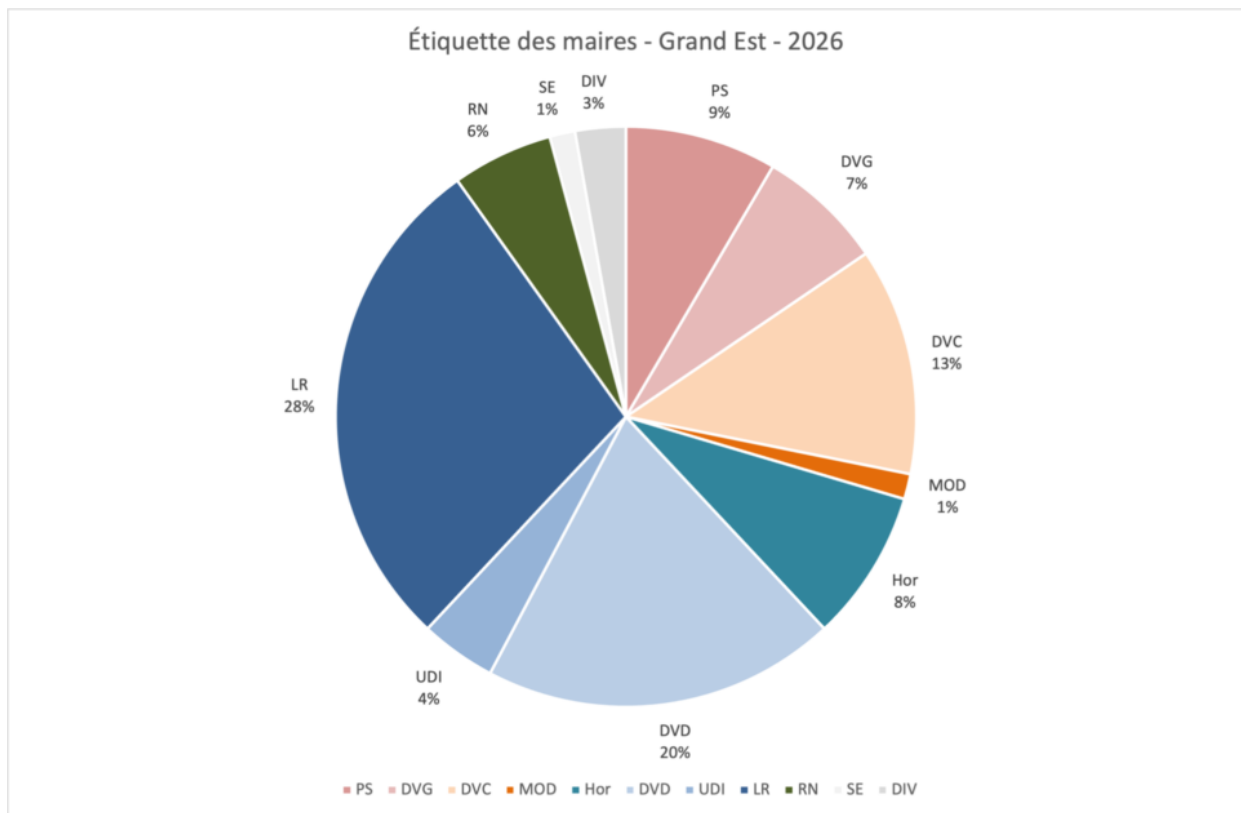
En Bourgogne-Franche-Comté, moins d'un quart des maires sont de gauche lorsqu'un très gros quart est du centre. Presque une moitié appartient à l'une des forces de droite. À noter, l'absence du RN, de LFI et des Écologistes qui disparaissent de cette région.



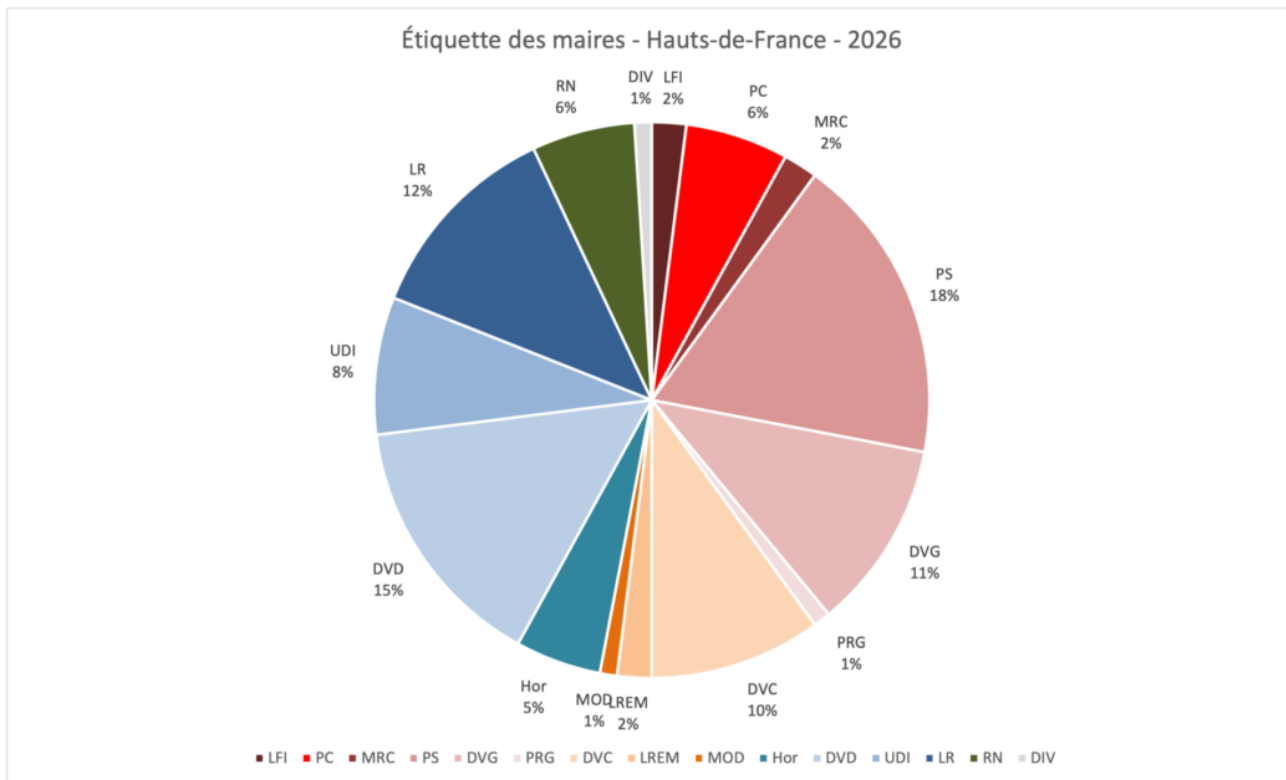
Longtemps terre de gauche, la Bretagne voit la droite progresser nettement en 2026, avec la défaite à Lorient, la prise de Brest par LR au détriment du PS et le passage de Saint-Brieuc d'un maire PP élu en 2020 à un maire UDI. Si vous ajoutez à cela que, au sein du bloc central, le quart qu'il représente est pour moitié à Horizons, alors se pose objectivement la question du glissement de la Bretagne à droite.



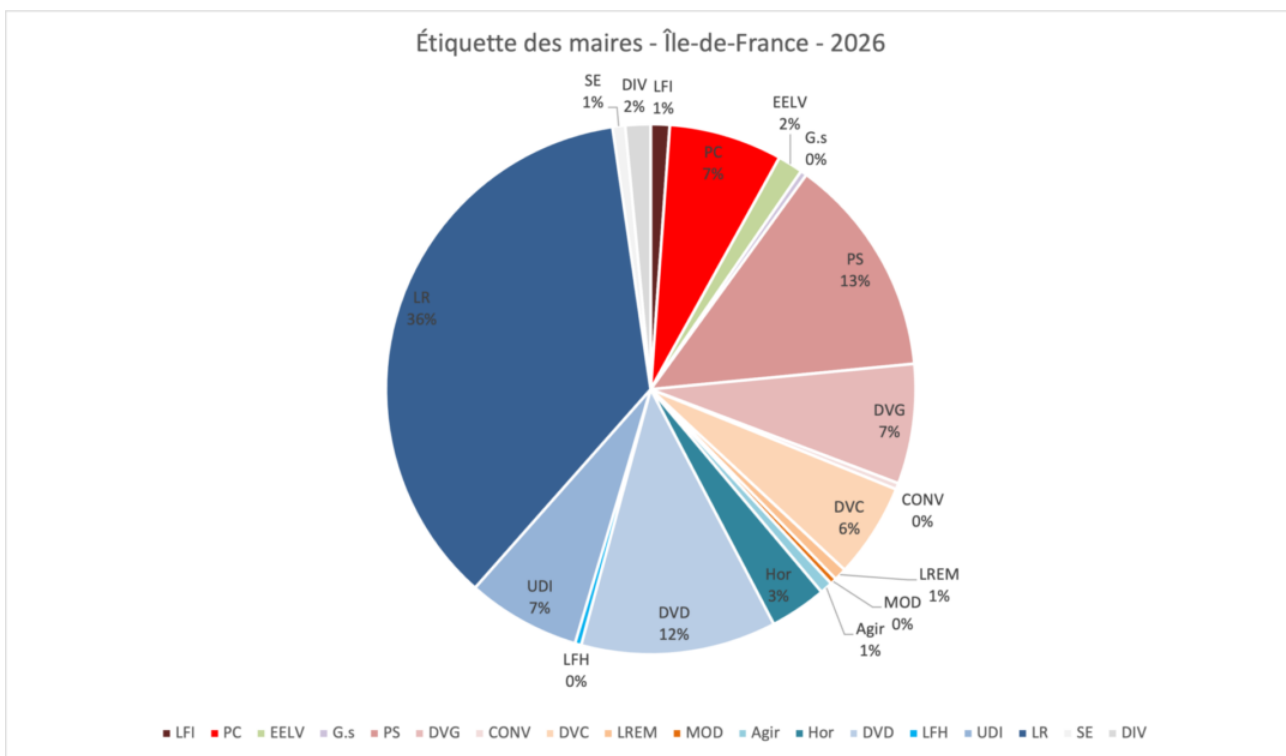
En Centre-Val de Loire, un tiers est à droite, un tiers à gauche. Et le dernier tiers se divise entre le RN et le bloc central représenté exclusivement par des maires divers centre. On notera que c'est aussi la seule région où Horizons n'a, à ce stade, aucune implantation.



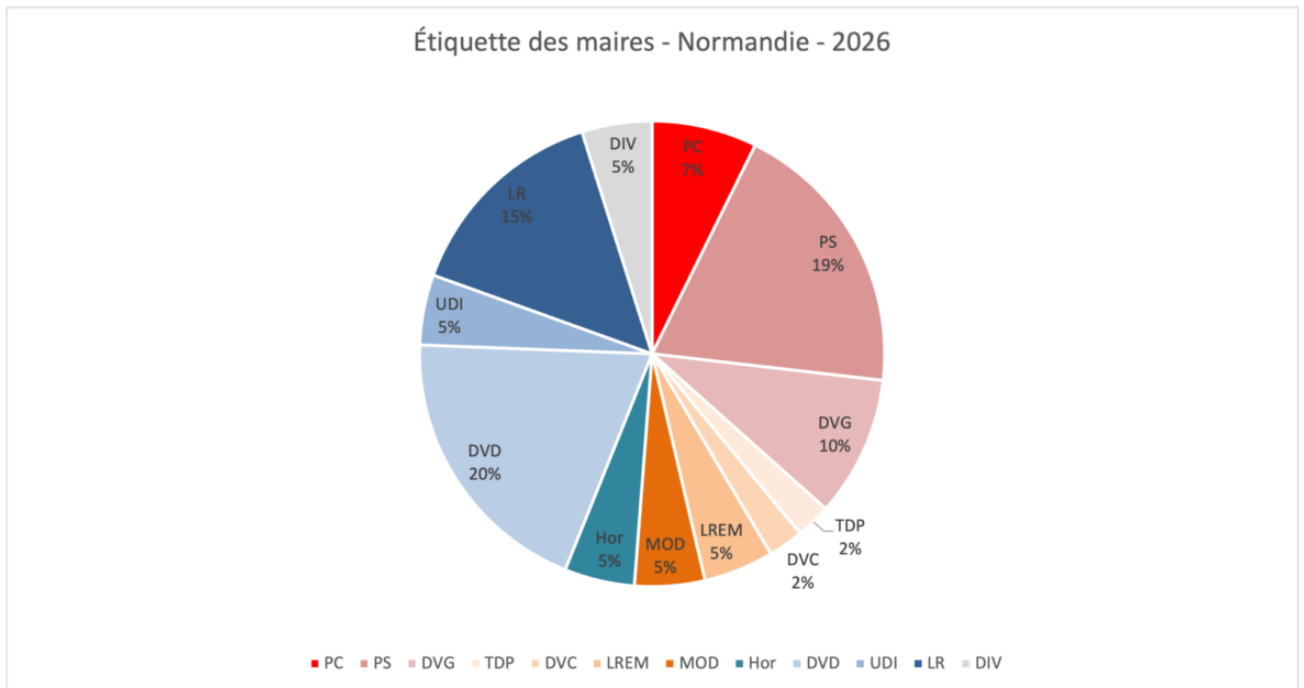
Dans le Grand Est, on résumera les choses ainsi : une moitié de droite, une poussée RN nette d'un côté, la gauche toujours un peu plus faible à l'échelle régionale et un centre qui pèse pour un quart de l'autre.



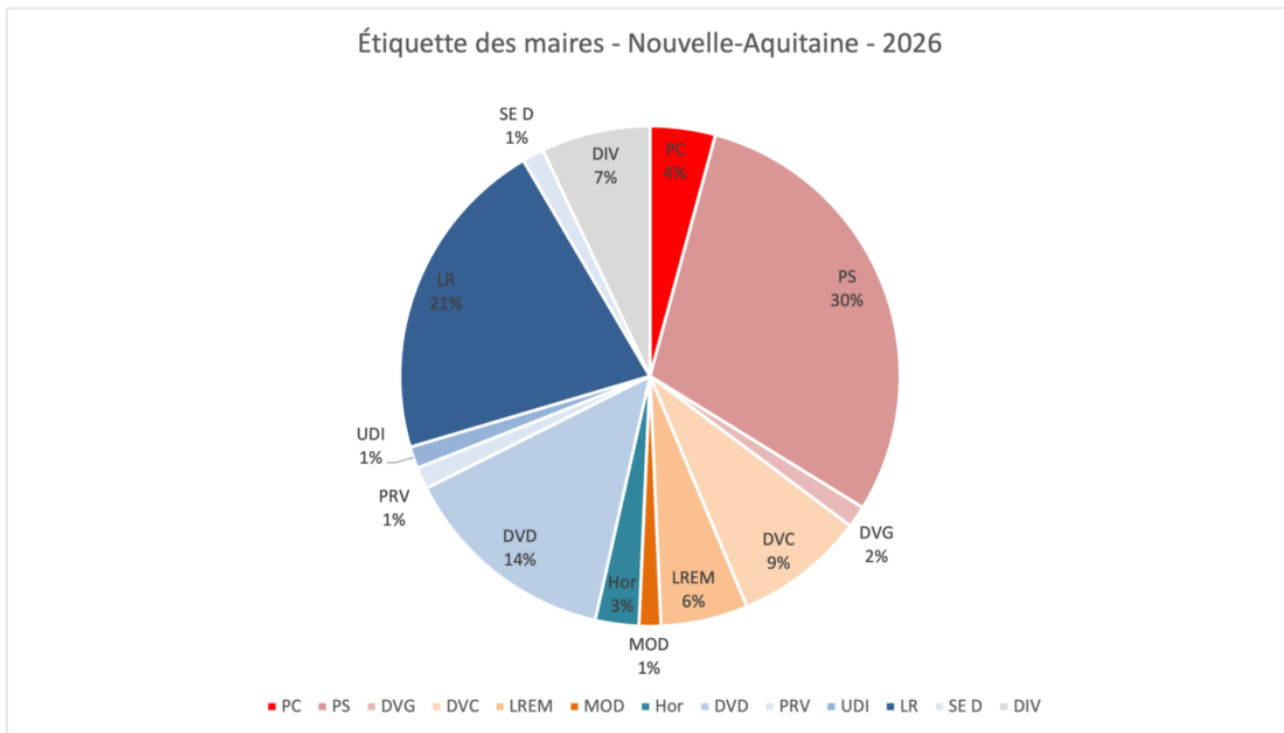
Si l'image d'Épinal donne les Hauts-de-France comme une terre de gauche, gauche et droite s'équilibrent en réalité, avec un RN qui s'implante encore un peu plus. LFI fait son entrée et un bloc central résiste toujours grâce à Horizons et aux divers centre.



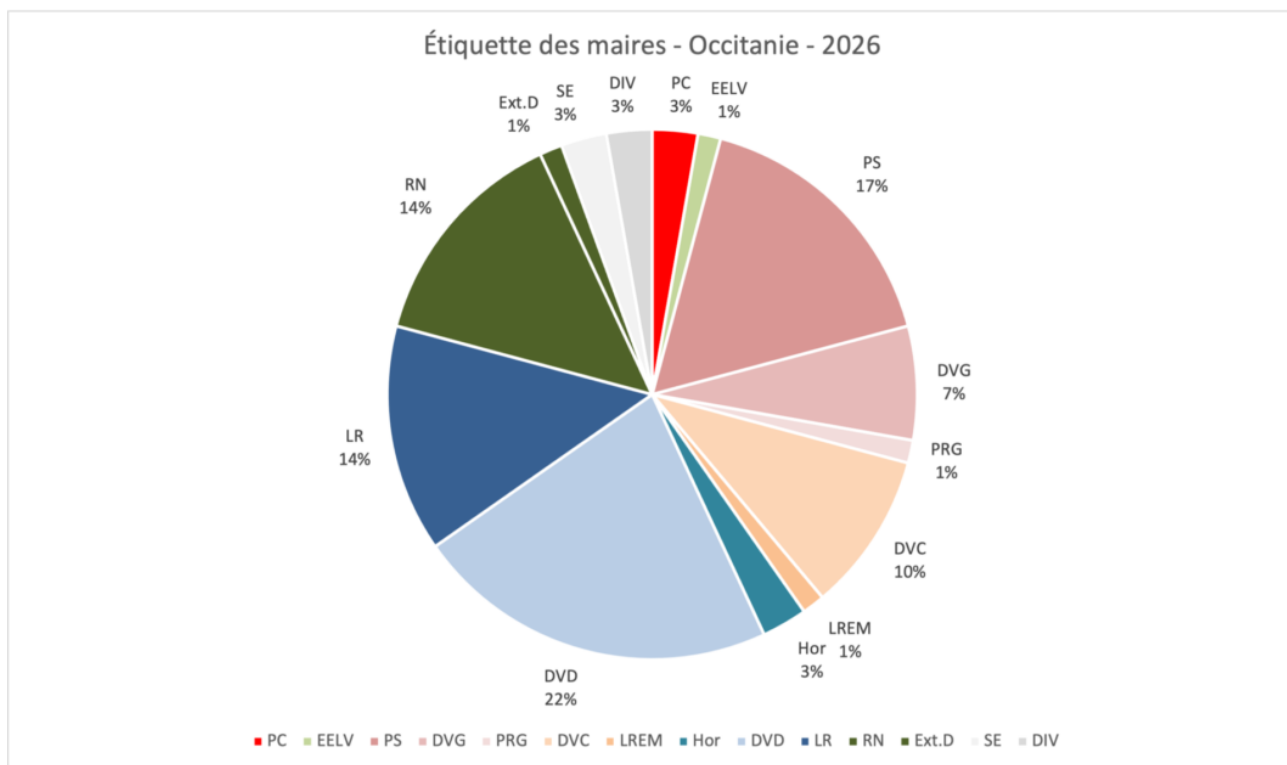
En Île-de-France, LR pèse le tiers des mairies à lui seul et les divers droite largement plus de la moitié ; la gauche pour un petit tiers avec les gains LFI compris ; le bloc central pour bien moins du quart avec un Renaissance et un MoDem presque éteints, quand Agir survit en Seine-et-Marne ; pour le reste, le bloc se divise entre les divers centre et Horizons.



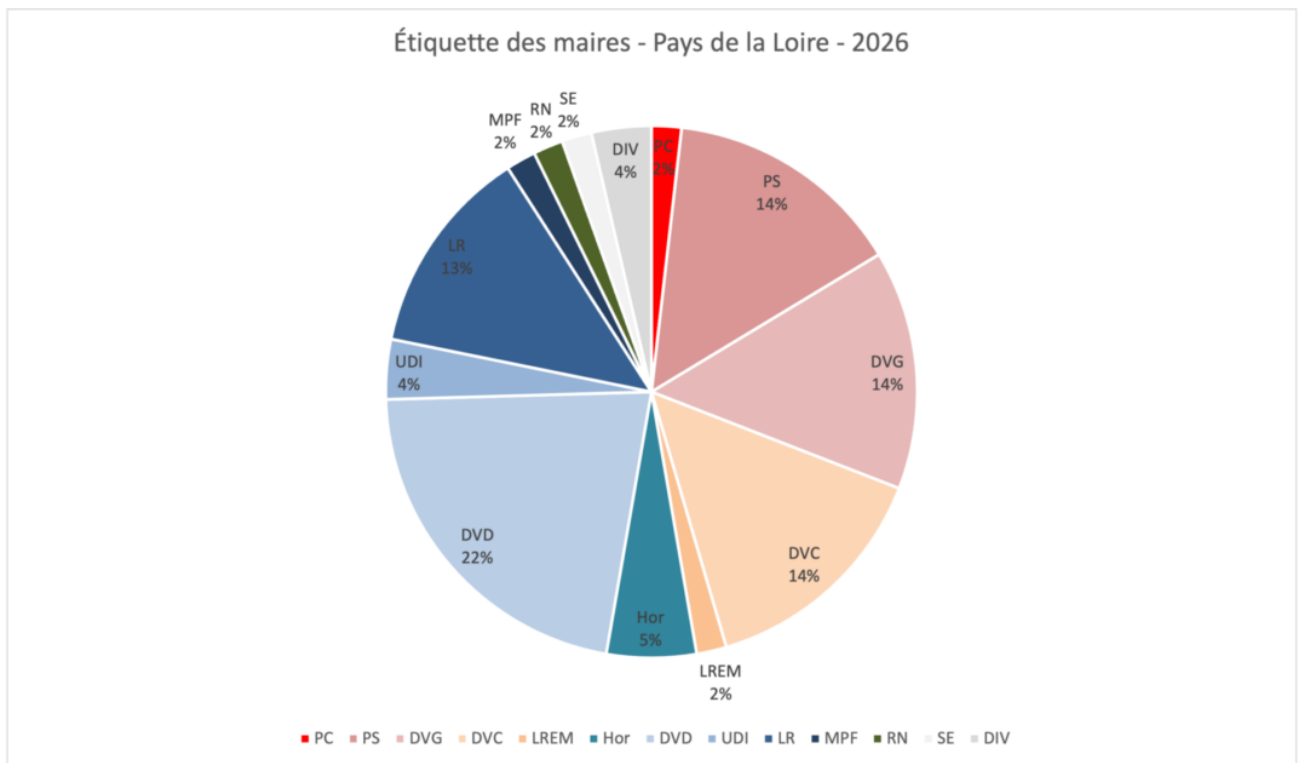
La Normandie demeure une région très centriste. Si l'on accorde que les divers droite, par mimétisme culturel, sont de centre-droit, alors on comprend pourquoi Hervé Morin est président de la Région Normandie.



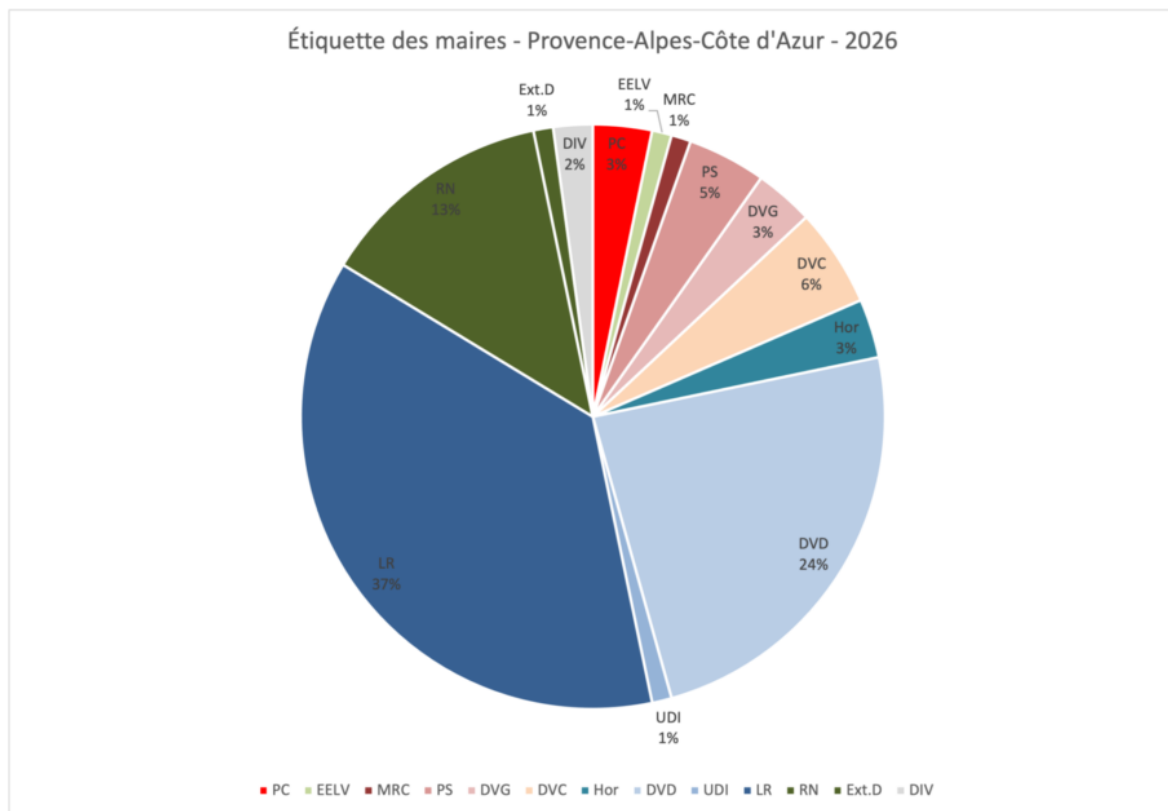
La Nouvelle-Aquitaine demeure une terre très équilibrée et encore sans maire RN dans notre échantillon. On notera un PS ultra dominant à gauche, pesant largement plus du quart des villes de la région alors que la gauche pèse un tiers. Les Écologistes disparaissent de cette région avec la perte de Bordeaux mais aussi de Bègles, fief historique conquis par Noël Mamère en 1989.



Quant à l'Occitanie, notons tout d'abord que c'est étonnamment la région où le RN a proportionnellement la plus forte implantation. La gauche ne pèse que pour un petit tiers et la droite, un gros tiers. Le reste de l'espace est occupé par le centre et des divers ou sans étiquette.



En Pays-de-la Loire, on observe un quart pour le centre, un petit tiers de gauche, et une droite et une extrême droite en progression qui se partagent le reste.



Dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la droite est ultra dominante. Le RN et une extrême droite confirment une implantation qui s'étend ; une gauche et un centre très pluriels se partagent les miettes.

Les enseignements du local au national

À l'issue de ce long cheminement au sein des territoires et des formations politiques, quelles leçons nous semblent pouvoir être retenues une fois ces élections municipales derrière nous ?

En premier lieu, il faut constater que l'affaissement de la participation électorale se confirme pour cette élection des élus à « portée de baffes ». Loin d'être le dernier refuge d'une mobilisation électorale conséquente, nos communes et nos villages sont également touchés par la crise démocratique. Ceci n'est en réalité pas nouveau, il s'agit bien plutôt d'une confirmation : celle de la fin d'une soi-disant exception politique. Bien sûr, ce constat doit être amodié selon les strates des communes concernées et selon qu'il y ait, ou non, compétition électorale. Mais, en moyenne, nous avons bien assisté à la poursuite d'un décrochage démocratique.

Par ailleurs, il va falloir suivre avec beaucoup d'attention les troisièmes tours dans l'ensemble des territoires. En effet, comme indiqué dans une note précédente²¹, les établissements publics de

coopération intercommunale sont aujourd'hui pourvus de compétences stratégiques et essentielles ainsi que de budgets de plus en plus conséquents. Au-delà du hiatus démocratique de plus en plus flagrant, se pose la question de la prévalence d'un mode de cogestion entre les territoires et les forces politiques s'y trouvant dès lors que vont y participer de manière beaucoup plus conséquente que les années précédentes des forces politiques venant turbuler un système admis, en dépit des réserves et des critiques, de tous. Dans certains territoires, l'enjeu sera évidemment de voir si le maintien, ou des conquêtes, du RN ou de LFI dans quelques communes vont leur permettre de mettre la main sur ces structures intercommunales. Et comment, si tel devait être le cas, les pactes de gouvernance survivront-ils, notamment avec des maires combattant soit le RN, soit LFI ? Il s'agit là, à l'évidence, d'une question cruciale quant à la notabilisation, ou non, des représentants de ces deux forces politiques. Leur présence pourra également avoir des conséquences sur le mode de fonctionnement quotidien de ces structures : quelle sera la place des maires LFI ou RN dans ces intercommunalités où ils ne disposeront pas d'une majorité ? L'exemple de la communauté d'agglomération Lens-Liévin sera à cet égard instructif.

Autre sujet qu'il nous faudra suivre dans les prochaines semaines : le renouvellement sénatorial de septembre prochain. Comme indiqué, celui-ci va concerner la moitié du Sénat et de nombreux départements ayant connu des évolutions conséquentes des rapports de force municipaux. C'est le cas de la Gironde avec la perte de Bordeaux et de Bègles pour les Écologistes, du Bas-Rhin avec notamment le gain de Strasbourg par Catherine Trautmann, des Alpes-Maritimes avec la conquête d'un nombre certain de communes par le Rassemblement national et son allié l'UDR, du Var ou des Bouches-du-Rhône également. Les enjeux de septembre prochain sont connus : l'éventuelle élection de sénateurs du RN ou de ses alliés et, conséquemment, la création d'un ou plusieurs groupes parlementaires, la force des Républicains, le maintien ou non des groupes comme celui des Écologistes ou du Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI), la place de deuxième groupe aujourd'hui occupée par les socialistes mais qui pourraient la perdre au profit de l'Union centriste... À quelques encablures de l'élection présidentielle et avant un marathon budgétaire encore plus incertain que celui de 2026, les élections sénatoriales revêtiront donc des enjeux importants.

Un élément doit également être abordé : nombre de parlementaires se sont présentés aux élections municipales, avec des fortunes diverses. Ce sont près de 40 députés qui ont participé à des listes victorieuses. Cela ne veut pas pour autant dire que tous vont faire le choix de privilégier la mairie qu'ils ont contribué à remporter. À ce stade, c'est près d'une trentaine d'élus nationaux qui devraient privilégier leur mandat local. Cela n'induit néanmoins pas que des élections partielles devront se tenir puisque la loi électorale prévoit en effet que dans le cas où un député choisit de

donner la priorité à un mandat de maire, c'est bien alors le suppléant qui doit assumer les charges parlementaires. Quelques cas seront à trancher puisque certains suppléants ont été eux-mêmes réélus à la tête de leur mairie. *A contrario*, près de 60% des députés candidats n'ont pas réussi à remporter la mairie pour laquelle ils postulaient : c'est le cas par exemple pour le PS de Christine Pirès-Beaune à Riom, Philippe Brun à Louviers, Sébastien Saint-Pasteur à Pessac ; pour le Rassemblement national de Laure Lavalette à Toulon, de Julien Limongi à Provins, d'Emmanuel Fouquart à Martigues, de Bruno Clavet à Lens ; de Steevy Gustave pour les Écologistes à Brétigny-sur-Orge ; pour LFI de Sophia Chikirou à Paris, de Sébastien Delogu à Marseille, d'Ugo Bernalicis à Villeneuve-d'Ascq ; de Geneviève Darrieussecq à Mont-de-Marsan pour le MoDem, etc.

Quant au contexte politique national, les différents appareils nationaux seraient sans aucun doute bien inspirés de ne pas tirer trop de conclusions opérationnelles de ces élections locales. Pour plusieurs raisons. D'abord car celles-ci, au-delà des gains et des pertes des uns et des autres, des percées réelles ou symboliques de certains, ont montré encore une fois le décalage entre une scène politique nationale fragmentée d'une part et dominée par deux forces politiques encore peu présentes localement : le Rassemblement national et La France insoumise. Cette dichotomie entre les scènes politiques locale et nationale perdure et tranche avec la possibilité avant 2017 – toujours contestable – de tirer des leçons nationales de scrutins locaux. Mais aussi car les motivations territoriales ont, à en croire les nombreuses enquêtes d'opinion, prévalu dans les motivations de vote de nos concitoyens. Ce qui est somme toute heureux ! Enfin, ultime élément, comme indiqué au début de cette note, force est de constater que dans notre échantillon, nombre de nos concitoyens n'ont pas eu accès à des listes proposées ou soutenues par LFI ou par le RN. En quelque sorte, le thermomètre n'étant pas présent dans nombre de villes, nous ne saurions tirer de conclusions quant aux rapports de force entre les différentes formations politiques à l'issue des municipales.

Ceci étant dit, toutefois, de ces élections ressortent quelques évidences.

Tout d'abord, elles n'ont pas permis à la gauche non mélenchoniste de s'extirper clairement de la question stratégique de l'alliance ou pas avec La France insoumise. Bien au contraire, elle est plus que jamais d'actualité. À cette aune, et au-delà des gains réels mais symboliques du mouvement de Jean-Luc Mélenchon, celui-ci sort bien gagnant des élections municipales. On relèvera également que si le PS et les DVG demeurent la principale force politique de gauche dans les territoires, les Écologistes ont connu un nombre trop important de revers électoraux pour ne pas s'y pencher et éventuellement en tirer quelques hypothèses de réalignment. On peut enfin s'attendre à ce que certains élus socialistes, élus ou réélus, prennent plus de poids dans les débats nationaux au sein du Parti socialiste, notamment les candidats victorieux ayant bénéficié d'une couverture

médiatique certaine comme à Paris, Marseille ou Montpellier.

Dans la cosmogonie centrale, la dynamique est clairement du côté du maire du Havre qui, non seulement est parvenu à conserver son fief, mais qui plus est continue à voir l'influence de son organisation politique croître. Horizons apparaît de plus en plus tel un sas pour des maires DVD ou LR ou UDI refusant de céder à la tentation d'un quelconque rapprochement avec les promoteurs d'une union des droites allant jusqu'au Rassemblement national et son allié UDR.

Quant aux Républicains, et DVD, s'ils continuent à tenir le terrain – au-delà encore une fois de réalignements locaux –, force est de constater que dans les villes-centres des plus grandes métropoles ils ont les plus grandes difficultés à exister électoralement et qu'ils sont fréquemment contestés dans les villes moyennes ou petites, que ce soit par des sans étiquette ou par le Rassemblement national. On relèvera également que dans de nombreux cas les scores des candidats RN se sont effondrés au second tour lorsqu'ils pouvaient se maintenir et qu'il y avait une possibilité pour le candidat de droite de l'emporter face à une candidature, sortante ou non, de gauche.

Quant à celui-ci, et son allié, constatons que si l'ampleur des victoires n'est pas aussi grande qu'il pouvait l'espérer, celles-ci sont suffisamment nombreuses pour indiquer la poursuite d'une implantation territoriale par ailleurs en partie invisibilisée par le nombre de listes apartisanes dans nombre de communes de moins de 10 000 habitants. Les prochaines élections sénatoriales constitueront à cet égard un bon trébuchet.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

1. Il était par ailleurs en 35^e position sur la liste de Serge Blanco dans la ville de Biarritz.
2. Source : ministère de l'Intérieur.
3. François Vignal, « 68% des communes n'ont qu'une liste pour les municipales : « démocratie confisquée » ou « illusion d'optique » liée au nouveau mode de scrutin ? », Public Sénat, 13 mars 2026.
4. Ici nous avons conservé les communes qui sont légèrement passées sous notre barre fatidique et y avons inclus celles qui l'ont dépassée. L'échantillon des communes analysées est donc passé de 920 à 965.

5. Noé Fridman et François Kraus, *La victoire LFI aux élections municipales : la grande illusion*, Fondation Jean-Jaurès, 19 mars 2026.
6. On pourrait logiquement ajouter celles de 2029 qui se dérouleront avec le même corps électoral – pour l’essentiel – mais le contexte n’aura sans doute pas grand-chose à voir avec les prochaines de cette année, ne serait-ce que parce que, entre-temps, aura eu lieu l’élection présidentielle.
7. Noé Fridman et François Kraus, *op. cit.*
8. Émeric Bréhier et Sébastien Roy, *Municipales : décryptage d’une élection à rallonge*, Fondation Jean-Jaurès, 12 juillet 2020.
9. Émeric Bréhier et Sébastien Roy, *Régionales et départementales : une synthèse de la vie politique française*, Fondation Jean-Jaurès, 5 juillet 2021.
10. Sauf de 1953 à 1959 avec un maire membre du petit Parti socialiste unitaire, à ne pas confondre avec un autre, le Parti socialiste unifié (PSU).
11. Émeric Bréhier et Sébastien Roy, *Municipales : décryptage d’une élection à rallonge*, Fondation Jean-Jaurès, 12 juillet 2020.
12. Même si techniquement, il n’est pas encarté...
13. Deux villes visées par le RN avec les députés de la circonscription candidats contre les maires sortants et pour lesquelles le doute à l’issue des élections européennes étaient permis.
14. On rappellera ici que Saint-Brieuc est reconquis par la gauche en 2020 et que le maire est membre de Place publique (PP). Au premier tour, les deux listes arrivées en tête obtiennent des scores proches (5047 pour le maire et 4820 pour son challenger de droite), lorsque les deux autres étaient également proches (1963 voix pour l’extrême droite et 1781 pour LFI). Au second tour, les quatre listes se maintiennent, la participation progresse de 2,5 points et les deux listes LFI et d’extrême droite perdent des suffrages (-500 pour la première et -800 pour la seconde). À l’évidence, le report de voix fut meilleur pour la liste de droite qui profita également d’une meilleure mobilisation des abstentionnistes du premier tour en sa faveur.
15. Avec Laurent Cathala, maire de la Ville depuis 1977... qui parvient à dépasser les 50% des suffrages exprimés dans une quadrangulaire.
16. Ce qui ne manquera pas d’ouvrir quelques zones d’incertitudes au sein de l’Association des maires de France (AMF) tant le désormais ancien maire d’Issoudun y jouait un rôle central en y représentant les élus socialistes et DVG.
17. Là aussi, ce n’est pas anodin puisque les deux responsables de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) qu’étaient les maires de Vaulx-en-Velin et de Cherbourg ont tous deux perdu leurs mairies.
18. Patrick Lehingue, « *Comment analyser l’implantation municipale du RN ?* » *L’Humanité*, 30 mars 2026.
19. Gilles Finchelstein, *Bonheur local, malheur national*, Fondation Jean-Jaurès, 9 mars 2026.
20. Desquelles nous retirons Nancy et Orléans où en 2020 ou en 2026 il n’y eut pas de liste RN.
21. Émeric Bréhier et Sébastien Roy, *Les intercommunalités, cette inconnue des batailles municipales*, Fondation Jean-Jaurès, 6 mars 2026.